A M. le Dr Raige Delorme

hommage de l'auteur Dubois

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MÉDECINE

RECHERCHES HISTORIQUES

SUR LA

VIE PRIVÉE DE L'EMPEREUR AUGUSTE

SUR

SES MALADIES, SES INFIRMITÉS ET SON GENRE DE MORT

PAR

M. FR. DUBOIS (d'Amiens)

PARIS
J.-B. BAILLIÈRE ET FILS
LIBRAIRES DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MÉDECINE
Rue Hautefeuille, 19, pres du boulevard Saint-Germain.
1869

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MÉDECINE

RECHERCHES HISTORIQUES

SUR LA

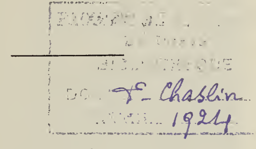
VIE PRIVÉE DE L'EMPEREUR AUGUSTE

SUR

SES MALADIES, SES INFIRMITÉS ET SON GENRE DE MORT

PAR

M. FR. DUBOIS (d'Amiens)



PARIS

J.-B. BAILLIÈRE ET FILS

LIBRAIRES DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MÉDECINE

Rue Hautefeuille, 19, près du boulevard Saint-Germain.

1869

RECHERCHES HISTORIQUES

SUR LA

VIE PRIVÉE DE L'EMPEREUR AUGUSTE

SUR SES MALADIES

SES INFIRMITÉS ET SON GENRE DE MORT

Messieurs,

L'indulgente attention que vous avez bien voulu prêter à mes précédentes communications me fait espérer que vous n'accueillerez pas avec moins d'intérêt cette nouvelle étude d'un médecin sur la vie privée de l'empereur Auguste et sur son genre de mort. Je me fais peut-être illusion, mais plus j'avance dans mes recherches et plus je trouve que le médecin doit être considéré comme le véritable historien, non-seulement lorsqu'il s'agit de faire connaître à quel genre de mort ont succombé les grands personnages de l'antiquité, mais encore lorsqu'il s'agit de nous renseigner sur les divers incidents de leur vie privée : n'est-ce pas surtout à lui en effet qu'il appartient de nous montrer ces mêmes personnages aux différentes époques de leur vie intérieure ; dans leur première enfance d'abord, puis passant des bras de leur mère dans les écoles des rhéteurs, puis livrés à toutes les passions de l'âge adulte, celui-ci sachant leur résister, cet autre s'y abandonnant avec fureur, et puis quand viennent les sombres années de la vieillesse avec tout son cortége d'infirmités.

Peut-être objectera-t-on qu'en bornant ainsi ses recher-

ches à ce côté de la vie humaine, le médecin va passer sous silence précisément ce qui est digne de mémoire, et qu'il ne peut plus y avoir de héros pour celui qui s'en tient ainsi à ce réalisme étroit et vulgaire; à cela nous répondrons que l'héroïsme peut se rencontrer pour le médecin aussi bien dans un lit que sur un champ de bataille, et qu'il peut se trouver dans la vie privée des drames aussi saisissants que dans la vie politique; mais je ne veux pas insister ici sur ce point; ce que je tiens seulement à faire remarquer, c'est que dans ce nouveau travail mon but sera, comme toujours, de chercher à mettre en évidence le vrai côté des choses; ce que j'ai fait pour les incidents du meurtre de Jules César (1), je vais essayer de le faire pour la vie privée de son neveu, de ce jeune Octave, qui bientôt, dit Tacite, sans autre titre que celui de prince, va ranger sous son pouvoir tous les partis fatigués de leurs propres discordes, et se concilier tous les esprits par les douceurs d'un long et paisible repos. (*Qui cuncta discordiis civilibus fessa, nomine principis, sub imperium accepit et cunctos dulcedine olii pellexit.*)

On pense bien que pour nous renseigner sur la vie de César Auguste, nous aurons à consulter à peu près les mêmes historiens que pour Jules César; ainsi, nous aurons d'abord à reprendre les fragments de Nicolas de Damas; M. J. J. Ampère ne voit, il est est vrai, dans Nicolas de Damas qu'un panégyriste de l'empereur; mais il faut autrement le juger, Nicolas de Damas est, après tout, le grand historien du premier siècle; contemporain de César-Auguste, et fort en faveur auprès de lui, il n'a pas cherché à le flatter, il avait su réunir une foule de faits intéressants sur sa vie, et, comme le dit M. Mérimée, il avait eu l'excellente idée de les écrire; malheureusement, ces précieux fragments ne vont pas au delà des premiers démêlés d'Octave avec Antoine, de sorte que nous n'aurons guère à citer que les incidents de ses jeunes

(1) Fr. Dubois (d'Amiens), *Recherches historiques et médicales sur les incidents du meurtre de Jules César* (*Bull. de l'Acad. de médec.* Paris, 1868, t. XXXIII, p. 762).

années; mais, grâce à lui, nous pourrons entrer dans quelques détails de famille qui ne sont pas sans intérêt; il est vrai qu'en cela Sénèque aurait pu nous aider à combler ces lacunes; on sait, en effet, que ce philosophe s'est trouvé en position de bien connaître, dans les premiers temps de sa vie, ce qui s'est passé dans la cour d'Auguste, et il était assez juste, comme le dit M. Egger, pour en parler sans amertume; Sénèque n'est pas un détracteur d'Auguste, il suffit pour s'en convaincre de lire les pages qu'il a écrites au sujet de la conspiration de Cinna; on voit qu'il avait plutôt en vue la postérité que ses contemporains. Mais ceci rentrerait plutôt dans les actes politiques de l'empereur Auguste et nous ferait sortir du cadre que nous nous sommes tracé; nous avons donc dû de préférence nous occuper de Suétone et de Dion Cassius; sans cependant perdre de vue Tacite, qui, pour nous, sera ici notre grand historien.

Déjà, en parlant de Jules César, nous avons dit que Suétone paraît bien informé de tous les faits qu'il raconte, mais qu'il n'en est pas moins très-inférieur aux grands historiens de l'antiquité et surtout à Tacite dont il n'a ni la profondeur, ni le sens moral; tel est aussi l'avis de M. Egger, qui lui refuse une place à côté de Tite-Live et de Salluste; M. Egger va plus loin, il ne reconnaît pas même en lui le sentiment de l'honnête et du juste; le fait est qu'on n'entend jamais Suétone pousser un cri d'indignation contre les infamies du vice triomphant, et qu'il montre une égale indifférence pour le crime et pour la vertu.

Sans être aussi sévère que M. Egger, Voltaire ne voyait aussi dans Suétone qu'un anecdotier, c'est le mot dont il se sert; il écrivait à Laharpe en 1769 : « Je suis bien fâché que vous enterriez votre génie dans la traduction de votre Suétone, anecdotier, suivant moi, très-suspect; » l'année suivante, il ajoutait : « J'attends votre Suétone, mais quand vous aurez pesé toutes ses anecdotes dans la balance de la raison. » C'est là en effet ce qu'il faut faire quand on veut citer Suétone. Ce qui n'empêche pas de reconnaître que la plupart de ses anecdotes sont très-instructives en ce qui concerne

les détails de la vie privée d'Auguste, et c'est là ce que nous autres médecins nous reconnaîtrons à chaque page; nous aurons donc bien garde de passer sous silence tout ce que Suétone nous dira touchant la personne de César-Auguste; on verra que ses descriptions sont même quelquefois très-scientifiques quand il est question des infirmités de ce prince, de ses maladies, des soins minutieux qu'il prenait de sa santé et de ses plus secrètes habitudes; mais toujours cependant en tenant compte des conseils de Voltaire, c'est-à-dire en pesant toutes ses assertions dans la balance de la raison.

Nous aurons beaucoup moins d'emprunts à faire à Tacite, et nous le regrettons. Ce qui préoccupe avant tout ce grand historien, c'est la politique; mais même à ce point de vue, il nous donne quelques renseignements propres à bien faire connaître Auguste et ses entours au déclin de sa vie; ajoutons qu'il a su faire ici la juste part des causes qui, dans ce mémorable siècle, ont dû parfois altérer la vérité : d'un côté, suivant lui, c'est l'esprit d'adulation ; de l'autre, la haine du pouvoir. Mais il faut tenir compte d'une circonstance, dit Tacite, c'est que l'écrivain qui fait sa cour inspire toujours de la défiance, tandis que le détracteur qui attaque et dénigre trouve les oreilles ouvertes; nous devrons cependant nous arrêter sur quelques passages de Tacite, aussi bien au sujet de Livie qu'en ce qui regarde l'empereur Auguste, car Tacite donne plutôt encore à penser qu'à citer ; puis nous arriverons à Dion Cassius, qui est précisément le contraire de Tacite par sa crédulité et son extrême prolixité; il a néanmoins, comme le dit M. Egger, des titres à l'attention et à l'estime de la postérité. Nous aurons donc à le citer, malgré Voltaire, qui ne peut lui pardonner d'avoir soupçonné le gouvernement d'intolérance, et cela dès les premiers temps de l'empire.

Telles sont les premières sources auxquelles nous devrons nous reporter, mais nous ne nous en tiendrons point là. De savants biographes et d'ingénieux archéologues se sont occupés de l'histoire d'Auguste et de Livie; nous citerons

d'abord M. Noël Des Vergers et M. J. Naudet : le premier, savant orientaliste, trop tôt enlevé à la science, auteur d'un excellent article sur l'empereur Auguste ; le second, écrivain élégant et distingué, homme de goût, auteur d'une savante biographie de Livie. Nous devrons ensuite parler des intéressantes recherches de M. J.-J. Ampère, et de la curieuse application qu'il a voulu faire de l'archéologie à l'étude de l'histoire romaine.

On sait que c'est après son voyage à Rome, que M. Ampère a eu l'idée de contrôler l'histoire par l'inspection des monuments conservés dans les musées ; ou plutôt comment il a demandé à ces débris qui ont traversé les siècles de venir en aide à l'histoire ; mais d'autres ont été plus loin, on a été jusqu'à proposer de laisser là toute l'histoire écrite et de s'en tenir uniquement aux statues et aux bustes que nous a légués l'antiquité ; le savant M. Beulé ne paraît même pas éloigné de croire qu'en certains cas il peut suffire d'une seule et unique statue pour refaire toute l'histoire d'un grand personnage ; c'est là du moins ce qu'il a essayé de faire pour Auguste et pour Livie.

Mais en voici assez sur ces préliminaires, entrons maintenant dans l'exposé des faits.

On sait que César Auguste était né à Rome, d'une famille originaire de Velletri, l'an 691 de la fondation, 63 ans avant J.-C.

Il vint au monde tellement faible et délicat qu'on dut craindre pour sa vie et en prendre les plus grands soins ; ce qui du reste ne devait rien faire préjuger pour la durée de sa vie, car les enfants les plus chétifs peuvent parfois fournir les plus longues carrières : ainsi dans le siècle dernier deux hommes dont la carrière a été la plus longue et dont l'esprit, dit Condorcet, s'est conservé le plus longtemps, Fontenelle et Voltaire, sont nés dans un état de faiblesse et de langueur à peu près semblable, c'est-à-dire des plus alarmants. Quant à César Auguste, il n'en a pas moins vécu jusqu'à l'âge de soixante-seize ans ; mais nous verrons que sa santé est restée précaire et chancelante pendant tout le cours de sa vie, et

cela sans en excepter ce qu'on appelle les belles années de la jeunesse.

L'historien de Damas nous le montre d'abord soumis à une tutelle attentive et éclairée; on lit dans ses fragments, qu'à l'époque où Jules César se disposait à passer en Afrique pour en finir avec les fils de Pompée, le jeune Octave voulait à toute force accompagner son oncle dans cette expédition; mais que sa mère Attia dut s'y opposer formellement, à raison de la faiblesse de sa constitution. César lui-même ne voulut pas y consentir (1).

Ces craintes du reste étaient fondées, car à peu de temps de là Octave ayant eu à supporter des fatigues qui pour d'autres n'auraient été que légères, tomba sérieusement malade; et ici Nicolas de Damas entre encore dans quelques particularités qui nous montrent quelle était la sollicitude du dictateur pour son neveu. Cette fois, Octave était véritablement en danger, il ne quittait plus le lit et l'on veillait constamment près de lui. César envoyait coup sur coup savoir de ses nouvelles; un soir, on vint le prévenir que le jeune malade était beaucoup plus mal et que l'état dans lequel il se trouvait donnait les plus vives inquiétudes; Jules César saute aussitôt à bas de son lit, et sans même prendre le temps de remettre ses chaussures, court près de son jeune neveu et se met à interroger les médecins avec une profonde anxiété (2).

Octave était à peine rétabli de cette grave maladie que le dictateur dut encore aller se mettre à la tête de l'armée; cette fois, la guerre venait d'éclater en Espagne. Bien qu'à peine entré en convalescence, Octave exprima de nouveau le

(1) Δῆλος δ'ἦν καὶ ὁ πρεσβύτερος Καῖσαρ ὑπ'εὐνόιας οὐδέπω βουλόμενος αὐτὸν στρατέυεσθαι, ὡς μὴ, τήν τε δίαιταν ἐν ἀσθενεῖ σώματι μεταβαλὼν κα ὅλην ἕξιν φαύλως διατεθείη.

(2) ....ἢ φίλους πέμπων, ιατρούς τε αποστατεῖν οὐκ ἐῶν. Καὶ ποτὲ δειπνοῦντι ἤγγειλέ τις, ὡς ἔκλυτος εἴη καὶ χαλεπῶς ἔχοι. ὁ δὲ ἐκπηδήσας ἀνυπόδητος ἧκεν, ἔνθα ἐνοσηλεύετο, καὶ τῶν ἰατρῶν ἐδεῖτο ἐμπαθέστατα μεστὸς ὢν ἀγωνίας, καὶ αὐτὸς παρεκάθητο· ἀνακτησάμενος δ'αὐτὸν εὔθυμος ἐγένετο.

désir d'accompagner son oncle, mais César ne voulut pas encore y consentir, d'autant, que de l'avis des médecins, une rechute pouvait être à craindre (1).

Force lui fut donc de rester à Rome sous la tutelle de sa mère; mais à peu de temps de là sa santé se raffermit, et sans plus de délai il se mit en route pour l'Espagne, n'ayant pour toute escorte qu'un vigoureux esclave, et décidé à affronter toute espèce de danger; il parvint toutefois à rejoindre le dictateur, bien décidé à ne plus le quitter. Suétone est ici parfaitement d'accord avec l'historien de Damas; lui aussi nous dit que le jeune Octave, après avoir enfin obtenu le consentement de sa mère, se mit en route, bien qu'à peine convalescent d'une grave maladie.

Ces voyages toutefois et ce premier apprentissage de la guerre avaient dû fortifier quelque peu sa constitution; aussi le voyons-nous après cette campagne échapper complétement à toute surveillance de la part de sa mère; et c'est alors qu'il se rendit à Apollonie pour y compléter ses études dans les lettres grecques et latines; il y était encore, entouré de jeunes amis, quand on vint lui annoncer le meurtre de son oncle, accompli en plein sénat.

Après s'être exactement informé de toutes les circonstances de ce meurtre et de l'état des choses, il prit le parti de retourner sur-le-champ à Rome, dans le double but, disait-il, de recueillir la succession de son oncle et de tirer vengeance de ses meurtriers.

La vie de famille va donc cesser pour Octave; mais cette longue tutelle se comprend parfaitement, lorsque l'on considère la délicatesse de sa constitution; car à cette première époque, il avait plutôt, comme le dit M. Des Vergers, les grâces d'une femme que l'apparence d'un guerrier; il finit cependant par entrer résolûment dans la vie politique.

(1) Ἐπεὶ δ'ἀνέσφηλεν ἐκ τῆς νόσου, διαπεφευγὼς μὲν τὸν κίνδυνον, ἀσθενῶς δ'ἔτι διακείμενος τὸ σῶμα, στρατεύειν μὲν ἔδει Καίσαρα, ἔνθα διενοεῖτο τὸ πρότερον ἐπάγεσθαι καὶ τὸν παῖδα. τότε δ'οὐχ οἷος τ'ἦν διὰ τὴν προσπεσοῦσαν νόσον.

Ce serait sortir du plan que nous nous sommes tracé que d'y entrer avec lui, il ne nous appartient pas de raconter ces grands événements ; nous ne cesserons cependant pas pour cela de nous occuper de sa personne, et pour en donner une première idée, nous allons entrer dans quelques détails sur l'homme physique, alors qu'il se trouvait encore dans tout l'éclat de sa jeunesse.

Les anciens historiens s'accordent tous à dire que César Auguste était d'une insigne beauté (*formâ fuit eximiâ*) et d'une beauté dout l'âge ne devait pas altérer la délicatesse ; de nos jours, l'accord n'est plus le même, il s'est trouvé des archéologues qui ont été plus sévères. M. J.-J. Ampère est venu prendre ici l'initiative et s'inscrire en faux contre tout ce qui a été dit sur cette prétendue beauté d'Auguste ; poëtes et historiens ont tous, suivant lui, trahi la vérité, mais heureusement, ajoute-t-il, il est resté, pour nous renseigner exactement, des portraits en marbre et des portraits qui *ne mentent pas ;* M. Ampère cependant ne fait pas difficulté de citer le passage dans lequel Suétone déclare que l'empereur Auguste était d'une beauté incomparable, et qu'il eut la beauté de tous les âges. M. Ampère va même plus loin, il avoue que ces portraits qui, suivant lui, ne mentent pas, nous le montrent tel (*sic*), mais il n'en soutient pas moins que c'est en contemplant ces images dans les musées, qu'il a commencé à détester Auguste; ce qu'il explique en disant que quand ces portraits ne sont pas trop idéalisés, on s'aperçoit qu'ils ont les sourcils très-rapprochés l'un de l'autre ; or, ceci suffit à M. Ampère pour lui révéler toute la fausseté et toute la méchanceté d'Auguste.

On trouvera peut-être cette interprétation assez singulière ; mais M. Beulé, dont le nom doit faire autorité en pareille matière, a été plus explicite ; il est vrai que s'inquiétant fort peu des autres effigies, il s'en est tenu à une seule et unique statue, celle qu'il a trouvée à quelques milles de Rome et que l'on désigne sous le nom de Prima-Porta ; ce qui l'a tout d'abord frappé, dit-il, en contemplant cette statue , c'est la saillie des os maxillaires , puis la rigi-

dité et l'inflexibilité de la bouche, et quelque chose de matériel dans le bas du visage ; j'allais oublier de dire qu'il a trouvé en outre les yeux mornes, sans douceur, ni sérénité. On objectera peut-être que tout cela se réduit à bien peu de chose, surtout quand il s'agit d'un marbre ayant traversé tant de siècles ; mais si un simple rapprochement des sourcils a suffi à M. Ampère pour découvrir toute la fausseté d'Auguste, il n'en a pas fallu davantage à M. Beulé pour voir, dans Auguste, les plus mauvaises passions, la cruauté, l'hypocrisie, la ruse et la férocité native ; M. Beulé va jusqu'à dire qu'on reconnaît bien là l'homme qui s'échauffait comme un tigre, quand il a flairé le sang. On ne voit pas trop, en vérité, comment une certaine saillie des os maxillaires, comment des yeux mornes et une bouche inflexible, surtout quand, je le répète, il s'agit de quelque vieux marbre plus ou moins altéré, ont pu révéler à M. Beulé toutes ces passions hideuses; aussi et malgré toute notre déférence pour ce savant archéologue, nous préférons sur ce point nous en rapporter aux monuments écrits, c'est-à-dire aux historiens et même aux poëtes.

Nous avons déjà dit que Suétone a particulièrement insisté sur ce qu'il y avait de gracieux dans les formes extérieures de l'empereur Auguste, il ajoute qu'il n'en prenait aucun soin et n'y apportait aucune recherche; c'était en effet le soin de sa santé qui semblait l'occuper exclusivement et ce soin a été celui de toute sa vie ; ce qu'il avait surtout de remarquable dans sa physionomie, c'était, nous dit encore Suétone, une sérénité incomparable et cela soit qu'il gardât le silence ou qu'il prît part à la conversation ; cette douceur était telle, si l'on en croit Suétone, qu'un jour, un chef gaulois qui croyait pouvoir ainsi se venger des oppresseurs de sa patrie, ayant à traverser les Alpes en compagnie de l'empereur, avait formé le dessein de le saisir au moment où, distrait par la conversation, il ne serait point sur ses gardes et de le précipiter dans quelque abîme ; mais le moment venu, le Gaulois se sentit tellement ému par la douceur et la sérénité du visage de ce prince, qu'il ne put se résoudre à accomplir son

dessein. Et ici Suétone entre dans quelques détails sur le caractère de sa physionomie ; son regard, dit-il, était profond et pénétrant, ses yeux clairs et brillants, il en connaissait la puissance, aussi prenait-il un certain plaisir à impressionner par son regard ceux qui avaient à lui parler ; sa vue toutefois finit par s'affaiblir avec l'âge surtout de l'œil gauche ; ses dents étaient petites, clairsemées et ternes, à raison sans doute du peu de soins qu'il en prenait, par contre ses cheveux qui tiraient sur le blond bouclaient naturellement, ses sourcils joignaient sur le front, il avait le nez aquilin ; quant à sa taille elle était peu élevée, mais elle semblait comme rehaussée par la souplesse et la belle proportion de ses membres (*commoditate et æqualitate membrorum*).

Tel était César Auguste arrivé à l'âge viril, il n'avait, on le voit, qu'à se louer de ses avantages extérieurs, tous les historiens sont d'accord sur ce point, mais loin d'avoir à se féliciter de l'état de sa santé, celle-ci était pour lui l'objet d'inquiétudes continuelles; elle était restée précaire et toujours chancelante, comme au temps de sa jeunesse, et nous allons voir qu'à peine entré dans la vie militaire il fut tour à tour éprouvé par les plus graves maladies, d'abord lors de son départ pour la Macédoine, puis dans les champs de Philippes, puis à Brindes, et là on en était à désespérer de ses jours à ce point que le bruit de sa mort se répandit jusqu'à Rome. Mais c'est surtout après la défaite des Cantabres qu'il eut à souffrir, et ici Dion Cassius aussi bien que Suétone nous donnent des détails intéressants sur le genre de maladie dont il fut atteint, et sur le traitement auquel on crut devoir recourir, nous allons y revenir ; mais pour suivre l'ordre des temps, nous devons dire que, Octave était déjà en assez mauvais état au moment où la bataille s'engagea dans les champs de Philippes, tellement qu'il fut obligé de se faire porter en litière dans les rangs de ses soldats, puis l'affaire s'étant engagée, et Auguste ayant eu d'abord le dessous, il dut se réfugier dans le fond d'un marais pour ne pas être tourné, et c'est là qu'il fut obligé de passer trois jours entiers, fort souffrant, nous dit Pline le naturaliste, d'une

infiltration générale sous la peau (*aquâ subter cutem fusâ turgidi*). Ce que M. Littré a traduit très-exactement en disant qu'il avait tout le corps gonflé par une anasarque.

Nous allons revenir maintenant à cette grave maladie que les historiens ont mentionnée tout particulièrement et qui se déclara chez Auguste après la défaite des Cantabres, mais nous devons avant tout faire ici une observation, c'est que nos traducteurs plus familiarisés avec les expressions vulgairement usitées de nos jours qu'avec le langage médical des anciens, ont parfois assez mal rendu les faits scientifiques; ainsi pour la maladie dont Auguste fut affecté en cette circonstance, ils ont dit qu'elle consistait dans des *obstructions au foie;* or le mot obstruction ne répond pas du tout au texte latin de Suétone, il y a dans le texte : *distillationibus jecore vitiato;* ce qui veut dire qu'il s'agissait de *sécrétions d'un foie malade*, il est donc à présumer qu'Auguste était atteint d'une hépatite aiguë ou chronique, maladie toujours grave qui pouvait en effet faire craindre pour sa vie. Le mal avait fait des progrès alarmants, tous les remèdes avaient échoué. Dion Cassius insiste sur la gravité de cette maladie, et à cette occasion, il montre quel était le saugfroid et la fermeté de l'Empereur ; il sortait, dit-il, d'une autre maladie, lorsque étant consul pour la onzième fois, avec Calpurnius Piso, il dut de nouveau s'aliter et cette fois plus souffrant que jamais ; il ne chercha point à se faire illusion, tout espoir de guérison lui semblait perdu et alors il prit toutes les dispositions nécessaires dans l'intérêt de l'État ; bien convaincu qu'il allait mourir, il réunit les grands dignitaires de l'Empire et leur remit l'état exact des armées et celui des finances, mais il ne dit pas un mot de celui qui devait lui succéder ; il ne prononça pas même le nom de Marcellus qui vivait encore, seulement il remit son anneau à Agrippa.

C'est alors, si l'on en croit Dion Cassius, qu'on lui conseilla d'appeler Antonius Musa, célèbre médecin de l'époque, et de se mettre entre ses mains; il ne s'agissait rien moins que de changer complétement de méthode de traitement ; celle à laquelle on eut recours est qualifiée par Suétone de

méthode hasardeuse et consistant dans l'emploi des contraires (*contrariam et ancipitem medendi rationem*). C'était la méthode que nous désignons aujourd'hui sous le nom d'*hydrothérapie*. On avait eu recours jusque-là à des boissons et des fomentations chaudes qui, loin de réussir, avaient augmenté le mal, on eut recours à des fomentations froides. Dion Cassius mentionne aussi des boissons et des lavements froids; sous l'influence de cette médication, une amélioration inespérée ne tarda pas à se déclarer, et bientôt la guérison fut complète.

L'Empereur se montra reconnaissant au delà de tout ce qu'on pouvait prévoir; outre une forte somme d'argent, il concéda à Antonius Musa, qui n'était que simple affranchi, le droit de porter l'anneau jusque-là réservé aux sénateurs et aux chevaliers, et Dion Cassius fait remarquer que cette générosité alla même plns loin : non-seulement ce privilége fut accordé à Antonius Musa, mais aussi à tous ceux qui exerçaient alors la médecine, et de plus, ajoute Dion Cassius, à partir de ce moment et grâce aux sollicitations d'Antonius Musa, il fut décidé que tous les médecins, nés et à naître, jouiraient de ce privilége. C'est que, aussi, cette cure parut si merveilleuse que l'historien l'attribue pour sa part à l'intervention de quelque divinité : les dieux, dit-il, voulurent sans doute en cela favoriser Antonius.

La médecine, du reste, brillait d'un assez vif éclat dans le siècle auquel Auguste a donné son nom. Il y avait alors deux classes de médecins entourés d'une juste considération; les uns placés dans de hautes régions, c'était les médecins dits *Palatins*, habitués du palais impérial; les autres désignés sous le nom d'*Archiâtres*, plus rapprochés des simples citoyens.

Les médecins palatins, en tête desquels se trouvait alors Antonius Musa, étaient à proprement parler des médecins de cour; les archiâtres étaient investis de fonctions publiques, ils surveillaient l'exercice de leur art, et tout porte à croire qu'ils n'étaient pas étrangers à son enseignement; la science était ainsi plutôt du côté des archiâtres, les honneurs du côté des palatins.

Nous donnerons peut-être une idée plus exacte des choses en disant qu'il y avait alors comme deux types de ces deux ordres de médecins : l'un était notre Antonius Musa qui tout à coup se trouve placé en tête des médecins palatins, une cure imprévue, due peut-être au hasard, l'ayant fait entrer ainsi dans la faveur du prince, qui le comble d'honneur et de priviléges; l'autre est Celse, tout à la fois grand écrivain et savant de premier ordre. Celse, qu'on a surnommé le Cicéron des médecins, et qui est demeuré le plus grand nom de l'antiquité médicale après Hippocrate. Les archiâtres, qui n'étaient que de simples praticiens, ne pouvaient aspirer à de si hautes destinées que les palatins; mais ils n'en jouissaient pas moins d'une considération méritée, grâce aux nombreux services qu'ils rendaient aux citoyens. Il faut toutefois rendre justice à Antonius Musa, il a pu sans doute laisser des millions de sesterces à ses héritiers, mais nous venons de voir qu'il avait usé de son crédit plutôt encore dans l'intérêt de ses confrères que dans le sien propre. L'histoire en effet s'est plu à signaler comment il avait obtenu de l'Empereur, non pas seulement d'être rapproché des sénateurs, mais aussi d'exonérer les pauvres médecins de son temps de toutes espèces de charges et particulièrement des impôts.

Mais revenons à l'histoire des maladies et des infirmités de César Auguste ; c'est surtout dans la dernière partie de sa vie que ses infirmités vinrent en quelque sorte s'ajouter à ses maladies; car celles-ci, passant à l'état chronique, devenaient à leur tour des infirmités; c'est là du reste ce qui arrive presque toujours à mesure que les années s'accumulent; nos maladies, d'abord transitoires deviennent permanentes; ainsi en était-il d'Auguste. Suétone, à qui rien n'échappe et pour qui rien ne paraît avoir été caché, nous apprend que l'Empereur avait tout le corps maculé de taches, surtout le devant de la poitrine, et de l'abdomen, et concurremment avec ces taches se trouvaient des callosités provenant, dit-il, d'une espèce de *prurigo* affectant la forme d'un *impetigo* (*calles quibusdam ex prurigine corporis*).

Je dois faire remarquer ici que le scrupuleux traducteur

de Suétone, Laharpe, semble à dessein éviter les termes techniques; au lieu de parler d'impetigo et de prurigo, il dit tout simplement que l'Empereur était couvert de dartres. Ajoutons qu'ici se trouve un autre exemple du peu de compétence de Laharpe en ce qui concerne la matière ; il est dit dans le texte qu'Auguste était atteint d'une paralysie de la hanche et de la jambe gauche, telle qu'il en résultait souvent une véritable claudication (*ut sæpe etiam indè claudicaret*), mais qu'il corrigeait cette faiblesse à l'aide de sable chaud et à l'aide de tiges de roseau (*remedio arenarum et arundinum confirmabatur*). Laharpe traduit en disant qu'Auguste se raffermissait en appliquant du sable chaud et un roseau fendu, sur la partie affectée; mais Laharpe ne s'en tient pas là, il ajoute au bas de la page une note à l'adresse des médecins de son temps : c'est à nos savants, dit-il, à apprécier ces remèdes de la médecine antique. » Ainsi Laharpe ne voit pas que ce roseau fendu qu'il donne comme un remède de la médecine antique n'était employé que comme moyen de contention, c'est-à-dire en guise d'attelle.

Je viens de dire que les infirmités chez Auguste se mêlaient aux maladies; il était atteint d'un autre commencement de paralysie qui l'empêchait parfois de fléchir le doigt indicateur de la main droite, il y éprouvait la sensation d'un engourdissement causé par le froid, de là une contraction telle que pour écrire, il était obligé d'avoir recours à une espèce de support en corne; du reste, il n'en souffrait pas, et il en était de même pour sa jambe ; mais par contre il souffrait cruellement de la vessie, et de ce côté il n'éprouvait de soulagement que quand il était parvenu à rendre quelques graviers en urinant (*calculis demum per urinam ejectis*). Ce que le bon M. Laharpe traduit en disant que Auguste rendait alors des petits cailloux. Ainsi il faut ajouter une gravelle à toutes ces infirmités.

Nous venons de voir que de ces infirmités, il en était qui offraient un certain degré de gravité ; quelques-unes affectaient une certaine périodicité, ainsi il en était qui lui revenaient presque toujours dans le mois où il était né, vers le

commencement de chaque printemps ; il se sentait alors tourmenté, mais non pas comme le dit son traducteur, d'un gonflement du diaphragme ; on ne sait où Laharpe a été chercher cela, le texte dit tout simplement, que cette espèce de gonflement occupait la région précordiale (*præcordiorum inflatione tentabatur*). Laharpe n'est pas plus exact dans l'énumération des autres maux dont Auguste était affecté, et parfois il confond de simples incommodités avec de graves maladies.

Ainsi quand l'historien nous dit que, sous l'influence du vent du Midi, l'Empereur se plaignait de pesanteur d'estomac (*gravidine*), le traducteur nous donne ces pesanteurs pour des fluxions. Le fait est qu'Auguste se trouvait tout aussi mal de la chaleur que du froid (*neque frigora, neque æstur facile tolerabat*).

Mais il est temps de voir de quelles précautions, de quels soins il s'entourait pour soutenir cette santé toujours chancelante, ou plutôt, pour nous servir des expresions de son historien, à l'aide de quels moyens il croyait pouvoir la fortifier (*tantum infirmitatem tuebatur*).

C'est en quelque sorte un cours d'hygiène que nous allons faire ici, et pour y apporter quelque ordre, nous diviserons nos matières à peu près comme on le fait dans nos livres classiques ; ainsi nous parlerons d'abord des *circumfusa*, puis des *applicata*, puis des *ingesta*, etc., etc. Mais toujours en suivant l'exemple donné par Suétone, c'est-à-dire sans sortir encore de la vie intérieure ou de famille (*referam nunc interiorem familiaremque vitam*).

Je viens de dire que César Auguste supportait avec une égale incommodité une température un peu élevée et un froid quelque peu intense, aussi avait-il eu soin, dans le choix d'une habitation, de se ménager tout ce qui pouvait atténuer les effets toujours fâcheux pour lui des températures extrêmes : la maison qu'il occupait était située sur le mont Palatin, elle avait appartenu à Hortensius ; l'Empereur l'habita pendant près de quarante ans, hiver comme été, bien que le climat ne fût pas très-favorable à sa santé (*quamvis parum salubrium*

valetudini suæ urbem Romam experietur), et n'en continuait pas moins de coucher dans la même chambre; seulement il s'était réservé une pièce dans l'endroit le plus élevé de la maison, pour s'y retirer et ne pas être importuné, c'était son cabinet de travail, son Τεχνυοφυον, disait-il, c'est-à-dire son laboratoire. Toutefois, quand il se sentait indisposé, il se faisait transporter dans quelque habitation suburbaine, et plus particulièrement dans la maison de Mécène; il recherchait de préférence, mais toujours sans trop s'éloigner de Rome, soit le littoral de la Campanie, soit même les îles adjacentes.

C'était surtout le soleil direct que redoutait Auguste même en hiver, aussi choisissait-il, pour chambre à coucher d'été une pièce bien aérée, spacieuse et fraîche; après avoir veillé quelque temps dans sa litière, il passait dans sa chambre à coucher et se mettait au lit, où il ne dormait jamais plus de sept heures. Ses insomnies étaient fréquentes, mais alors on venait lui faire quelque lecture. Il lui était très-pénible de se lever de grand matin; s'il avait à voyager, c'était à petites journées, et même après les guerres civiles, il finit par renoncer à toute espèce d'exercice un peu violent.

Si maintenant nous passons aux *applicata*, nous verrons que César Auguste avait encore surtout en vue de ménager sa santé; il portait en hiver quatre tuniques et par-dessus une grosse toge, ce qui ne l'empêchait pas de se garnir chaudement la poitrine, les cuisses et les jambes; il ne se promenait jamais au grand air sans avoir la tête couverte; tout lui semblait à craindre, outre le soin qu'il prenait en été de rafraîchir sa chambre par un jet d'eau constamment entretenu dans le péristyle, il se baignait de temps en temps à grande eau, mais plus souvent encore il se bornait à de simples ablutions d'eau tantôt froide, tantôt échauffée aux rayons du soleil, d'autres fois, et cela, disait-il, pour calmer ses nerfs (*nervorum causà*) avec de l'eau de mer, ou avec de l'eau provenant des sources d'Albe.

Il faut dire qu'ici Laharpe a été pris d'un scrupule assez singulier : le texte dit que pour faire ses ablutions, Auguste, assis sur une planchette, remuait alternativement les mains

et les pieds; Laharpe trouve que c'était là un genre d'exercice par trop bizarre et que, pour lui, il a dû préférer une version plus décente, ce qui ne l'empêche pas de nous donner, dans une note au bas de la page, la traduction littérale; on se demande pourquoi Laharpe se trouve plus à l'aise au bas de la page que dans la page elle-même. Mais je reviens aux vêtements que préférait Auguste; ils n'étaient rien moins que somptueux, c'étaient, dit son historien, des costumes de ménage (*veste non alia quam domesticâ*), il n'en portait point d'autres que ceux qui avaient été confectionnés par sa femme, sa sœur ou ses filles; ces toges n'étaient ni trop larges ni trop étroites; somme toute, si l'on en excepte ses chaussures, qu'il portait très-hautes, afin de paraître un peu plus grand, Auguste, loin de viser à l'élégance, suivait plutôt en cela les règles de l'hygiène et du bon sens.

Passons maintenant des *applicata* aux *ingesta*. Ici nous allons voir qu'Auguste obéissait plutôt encore ici aux exigences de sa constitution qu'aux coutumes de son temps; il était avant tout d'une sobriété dont rien n'approche; Suétone entre à ce sujet dans les plus petits détails et il ne craint pas d'en faire l'aveu, il ne veut rien omettre (*ne hoc quidem omiserim*); il nous apprend d'abord que ce prince mangeait très-peu (*cibi minimi erat*), et que son pain était de qualité commune; il joignait parfois à cela, dit-il, quelque petit poisson, du lait et des figures fraîches; l'heure de ses repas n'était point réglée, il se mettait à table quand le besoin de manger se faisait sentir, c'était quelquefois dans sa litière ou même dans une promenade à pied; il aimait à faire remarquer lui-même sa sobriété; il disait un jour à Tibère dans une de ses lettres : « Jamais juif, jour de sabbat, n'a observé de jeûne plus rigoureux que moi, aujourd'hui, à peine ai-je mangé deux bouchées (*duas buccas manducavi*). » Il ne buvait que très-peu de vin, et de préférence à tout autre, celui des Alpes.

Jamais un affranchi n'était admis à sa table; il savait choisir ses convives; ses repas n'étaient que de trois services; rarement ils étaient de six; il y régnait une sage liberté, la

conversation était générale, lui-même l'engageait particulière avec ceux qui gardaient le silence, ou qui osaient à peine parler.

On sait que chez les Romains le repas principal avait lieu vers la fin du jour, et qu'il se prolongeait parfois fort avant dans la nuit ; pour attendre l'heure de ce repas et dans la journée, l'Empereur se contentait de prendre un peu de pain trempé dans de l'eau, ou un morceau de concombre, ou une tige de laitue, ou enfin un fruit acide et vineux. Voilà certainement des détails qui pourront paraître peu dignes de l'histoire; et cependant ils ne sont pas sans intérêt pour le médecin et pour le philosophe; ils contribuent à faire connaître l'homme dans ce qu'il a de plus intime ; mais nous ne devons pas en rester là, c'est-à-dire ne considérer, dans César Auguste, que l'homme physique et ses besoins; sans sortir du domaine de l'hygiène, nous allons ajouter quelques mots sur ses tendances intellectuelles et morales.

Nous avons dit que l'éducation première d'Octave avait été l'objet des plus grands soins; mais ses études avaient été tout à coup interrompues à Apollonie, heureusement elles étaient fort avancées, et si quelque chose ici doit nous étonner, c'est qu'il ait poussé si loin ses travaux d'esprit, avec une constitution si frêle et si délicate ; que de fois cependant il avait dû les suspendre, mais aussi avec quelle ardeur il les repreudrait ! On sait que c'est par les arts libéraux que commençaient les études chez les anciens. Octave s'y était livré dès sa plus tendre enfance avec amour et persistance (*cupidine et laboriosissime*), citait les lettres grecques et latines qui l'attiraient particulièrement, et cependant il n'avait jamais pu s'exprimer couramment en grec, ni écrire dans cette langue; mais quand cela était nécessaire, il composait en latin et faisait traduire en grec; que s'il avait à parler en public, ce qui lui arrivait assez souvent, il s'exprimait en termes élégants et tempérés ; évitant les sentences pompeuses et incorrectes, cherchant avant tout à rendre sa pensée d'une manière claire et simple; il ne pouvait souffrir les orateurs et les écrivains qui manquaient de goût : « Gardez-vous bien,

écrivait-il à sa nièce Agrippine, d'écrire ou de parler avec recherche. »

Les critiques cependant ne lui ont pas manqué à lui-même; il a été peut-être, de tous les empereurs romains, le plus en butte aux attaques des libellistes; mais plus encore en ce qui concernait sa vie privée que pour ses actes publics. C'était en effet au sujet de ses mœurs qu'on cherchait à le dénigrer; le plus acharné de ses ennemis était Marc-Antoine; puis arrivait Lucius le frère d'Antoine, puis Sextus Pompée, puis Hirtius, c'est-à-dire ses ennemis politiques; on l'accusait de toutes sortes d'opprobres (*variorum dedecorum infamiam subiit*) ; mais Suétone lui-même prend en cela sa défense; il connaît et relate, il est vrai, certaines débauches qu'on lui imputait, il les expose même avec une sorte de complaisance, mais il n'hésite pas à les déclarer fausses. « Auguste, dit-il, s'est parfaitement justifié de toutes ces infamies, et les a très-facilement réfutées (*facillimè refutavi infamiam impudicitiæ*). » Suétone insiste même pour justifier Auguste de toutes ces accusations, et il se fait en quelque sorte un devoir de protester contre ces prétendues turpitudes; suivant lui, l'empereur Auguste, loin de se livrer à ces désordres, a fait preuve d'une chasteté qui ne s'était jamais démentie, aussi bien dans sa vie passée que dans celle qui allait suivre (*et presentis a posteræ vitæ castitate*).

Il faut dire maintenant qu'Auguste était d'une grande tolérance envers les écrivains, non-seulement en ce qui concernait la politique de son gouvernement, mais encore envers ceux qui s'en prenaient à sa propre personne.

On sait que Tite-Live, dans ses décades, n'avait été rien moins que favorable aux Césars, et qu'il s'en était exprimé librement; pour toute marque de mécontentement, Auguste l'avait tout simplement surnommé le *Pompéien*. Quant à ceux qui avaient publié contre lui d'infâmes libelles, Tibère aurait voulu qu'on les punît sévèrement, et il en avait donné le conseil à l'empereur; il aurait même voulu, comme le dit M. Villemain, communiquer au gouvernement d'Auguste quelque chose de sombre et de soupçonneux; il s'irritait à la lecture

de ces écrits qui circulaient ainsi librement dans Rome. « Mais, lui écrivait l'empereur, ne vous indiguez pas ainsi de ce qu'on dit de mal de moi ; c'est assez qu'on ne puisse pas m'en faire. » (*Noli in hoc nimium indignari, quemquam esse qui de me male loquatur, satis est ne quis nobis male facere possit.*)

Maintenant, et pour pénétrer encore plus avant dans la vie intime de César Auguste, nous allons reprendre les choses d'un peu plus haut et le suivre jusque dans sa famille.

Lorsqu'il perdit sa mère, il n'en était encore qu'à son premier consulat; sa sœur Octavie entrait dans la cinquante-quatrième année de son âge. Il avait été pour l'une comme pour l'autre pendant leur vie d'un dévouement sans bornes, et après leur mort, il leur rendit les plus grands honneurs. Il n'avait été fiancé qu'un moment à Claudia dans sa première jeunesse, puis, et dans des intérêts politiques, on l'avait marié à la belle-fille d'Antoine; mais c'est Livie qui véritablement a été la compagne de sa vie. Livie appartenait à l'illustre famille des Claude; elle était à peine âgée de quatorze ans, lorsque son père se tua après la bataille de Philippes ; mariée d'abord à Tibérius Néro, et proscrite avec lui, elle dut, pour échapper à la vengence des triumvirs, s'enfuir aussi, portant son enfant dans ses bras, et accompagnée d'un seul serviteur : c'est cet enfant qui, sous le nom de Tibère, devait un jour succéder à César Auguste. Or, il se trouvait que la troupe chargée de poursuivre les deux époux était commandée par Octave lui-même. Livie put toutefois se mettre à l'abri et attendre des temps plus heureux, qui du reste ne tardèrent pas à se montrer, grâce au traité de paix momentanée conclue entre Sextus Pompée et les triumvirs : c'est alors que Livie put se remettre en route, pour se rendre en Italie, et qu'ayant rencontré Auguste, elle lui inspira le désir de la posséder. Cette union, disent les historiens, ne souffrit aucune difficulté; Octave obligea tout simplement Tibérius Néro à lui céder sa femme; on ne sait jusqu'à quel point Livie en fut flattée, mais dans tous les cas Tibérius Néro prit son parti de fort bonne grâce, et ici, pour mettre hors de doute cette bonne disposition, ou du moins pour la

justifier, M. Naudet fait très-judicieusement remarquer que ce premier époux de Livie agit en cela comme devait le faire tout homme ayant soin de sa vie ; aussi, ajoute M. Naudet, au lieu de se séparer avec l'éclat d'un divorce, comme un époux mécontent, il agit avec elle paternellement, il la donna lui-même à Octave en mariage, et poussa la délicatesse jusqu'à lui constituer une dot ; et notez qu'elle était alors en état de grossesse (*quamvis prægnantem*).

Quoi qu'il en soit, Suétone nous dit que l'attachement d'Auguste pour Livie ne se démentit pas un seul jour, qu'il l'aima pendant toute sa vie uniquement et constamment (*Liviam Drusillam dilexit unice a perseverantor*).

Engagée dans ces nouveaux liens, Livie n'eut plus d'enfant, elle eut seulement un commencement de grossesse, qui se termina par une couche prématurée ; mais l'empereur ayant marié Julie à Marcellus, puis à Agrippa, celui-ci lui laissa trois petits-fils, Lucius et Caius César, puis Agrippa Posthume ; il semblait en cela heureux de tout point ; le malheur cependant ne devait point tarder à fondre sur le chef d'une famille en apparence si unie et si bien disciplinée (*lætum eum atque fidentem a sobole et disciplinâ domus*).

C'est là ce que nous allons avoir à raconter, et ce qui nous conduira à rechercher si, comme le veulent quelques-uns :

> L'audace d'une femme arrêtant ce concours,
> En des jours ténébreux a changé ces beaux jours.

On pense bien que nous voulons parler de Livie ; et cependant, au rapport de tous les historiens, Livie réunissait en elle toutes les qualités et toutes les vertus de l'épouse ; elle était près de l'empereur, dit M. Naudet, comme madame de Maintenon près de Louis XIV ; ce que la séduction d'une beauté parfaite, dit-il, d'un esprit aimable avait commencé, s'achevait par l'ascendant d'une haute raison, par le charme d'une humeur toujours égale et facile, et même par une sévérité de mœurs qui n'exigeait point de retour. Compagne assidue et dévouée dans les fatigues, amie commode et enjouée au sein du foyer domestique, confidente discrète et conseil-

lère éclairée, elle savait se rendre souvent utile, quelquefois nécessaire, agréable toujours, jamais importune.

Certes, il est impossible de tracer un portrait plus gracieux; rien de plus fin, de plus délicat et de plus séduisant; ajoutons que, pour achever le tableau, M. Naudet nous cite les bonnes actions de Livie; comme quoi, lorsque l'empereur invitait à des festins solennels les sénateurs et les chevaliers, Livie recevait les femmes à sa table; comme quoi elle dotait de pauvres filles nobles; comme elle faisait élever des enfants à l'éducation desquels les familles ne pouvaient suffire; comme quoi, enfin, on la vit plus d'une fois dans les incendies qui éclataient souvent à Rome se mêler à la foule, encourager les soldats et les hommes du peuple à faire leur devoir.

Voilà certainement des antécédents qui tous sont en faveur de Livie, et pour les établir, M. Naudet s'en est rapporté aux historiens les plus dignes de foi.

Mais, je l'ai dit en parlant de César Auguste, il est aujourd'hui une école qui ne procède pas ainsi; pour elle, les monuments écrits n'ont à peu près aucune valeur; le marbre et l'airain, voilà quelles sont ses archives, eux seuls méritent confiance; ainsi M. J.-J. Ampère, tout en reconnaissant que les témoignages écrits sont tous en faveur de Livie, qu'on la donne comme sage, comme douée d'un bon jugement, etc., n'est nullement de cet avis par la raison, dit-il, qu'il n'a rien vu de semblable dans les statues de Livie; il n'a vu en elle qu'une beauté froide et un visage sans expression; il avoue cependant que dans ses statues il n'a trouvé aucune apparence de fausseté; mais cela tient, dit-il, à ce qu'elle savait dissimuler jusqu'à la fausseté. On conviendra que c'est là une explication assez étrange; mais M. Beulé y met moins de façons, et ici, comme pour Auguste, il va droit au but; ainsi il lui a suffi de jeter les yeux sur une des plus belles statues de Livie pour y découvrir tous les indices d'une profonde scélératesse; et d'abord, bien qu'elle soit de marbre, il lui a trouvé un front d'airain prêt à tout, surtout à ne pas rougir, un nez qui révèle tout à la fois une expres-

sion de colère et de sensualité dont rien n'approche, surtout dans les dispositions des cartilages qui en forment l'extrémité, ce qui accuse, dit-il, une véritable méchanceté. M. Beulé trouve cependant avec tout cela que cette statue est d'une ravissante beauté; le front, dit-il, en est pur, net et limpide, la bouche petite, fraîche et mignonne ; et n'était ce malheureux nez qui trahit tous ses mauvais instincts, elle serait parfaite. En vérité, si je ne savais que M. Beulé nous a dit tout cela dans un livre très-sérieux, je croirais qu'à l'exemple de M. Mérimée, il a voulu se livrer ici à quelque jeu d'esprit, à quelque fantaisie d'antiquaire, semblable à cette charmante fiction, connue sous le nom de la *Vénus d'Ille*.

Celle-ci est aussi d'une beauté incomparable, c'est un chef-d'œuvre de l'art antique, la tête est petite, semblable à celles de toutes les statues grecques, les yeux un peu obliques, la bouche est aussi relevée vers les coins, les narines quelque peu gonflées ; seulement elle n'est point de marbre, comme celle de M. Beulé, elle est de bronze, du reste en tout semblable, dédain, ironie, cruauté se lisent aussi sur ce visage implacable, et si elle n'a empoisonné personne, elle a du moins fini par étouffer son amant dans ses bras d'airain.

Mais revenons à notre page d'histoire, ceci n'est qu'un simple rapprochement, M. Mérimée n'a pas eu la prétention d'éclaircir un fait historique, il a voulu tout simplement charmer ses lecteurs et il a réussi.

Le but de M. Beulé a été bien autrement sérieux, c'est un réquisitoire en forme qu'il a dressé contre Livie ; il n'a pas eu besoin de l'interroger, c'est sa personne qu'il a voulu mettre tout simplement sous nos yeux, en nous montrant sa statue; il y a mis du savoir assurément, et il a comme toujours fait preuve de talent, mais je n'en préfère pas moins invoquer en faveur de l'accusée les témoignages des historiens, et je vais reprendre les faits, en commençant par Tacite, c'est-à-dire par l'historien le plus grave, mais en même temps le plus soupçonneux qu'ait produit l'antiquité.

Tacite, après nous avoir montré que pour donner des appuis

à sa domination, Auguste avait élevé le jeune Marcellus aux diguités d'édile curule et de pontife, ajoute que Marcellus avait atteint à peine sa vingtième année lorsque la mort vint tout à coup le surprendre au milieu de ses honneurs ; toutefois, reprend Tacite, malgré cette mort (*defuncto Marcello*) la maison de l'Empereur n'en restait pas moins encore à peu près intacte ; il lui restait, outre ses deux gendres, deux petits-fils issus d'Agrippa, Caius et Lucius, mais coup sur coup ces deux jeunes princes lui sont également enlevés par une mort imprévue, et c'est ici que pour la première fois des soupçons d'empoisonnement s'élèvent et atteignent jusqu'à Livie, simples soupçons, je le répète, et sur lesquels je vais revenir. La mort de Marcellus avait été un grand événement ; on connaît les vers de Virgile (*Tu Marcellus eris*), et les regrets d'Auguste ; Tacite cependant se borne à une plus simple mention (*defuncto Marcello*) et rien de plus. Suétone se borne également à rappeler la mort de Marcellus, sans en recbercher les causes ; dès qu'il fut mort, dit-il, *ut is obiit*, Auguste chercha une nouvelle alliance pour Julie. Agrippa lui-même succombe à son tour, et Tacite se borne encore ici à de simples mentions.

De nos jours, après plus de dix-huit siècles, on en sait davantage, on accuse d'abord positivement Livie de la mort de Marcellus ; ce prince étant tombé malade, on nous dit qu'il se mit entre les mains d'Antonius Musa, et que celui-ci le soumit au traitement qui lui avait si bien réussi pour Auguste, c'est-à-dire à l'hydrothérapie, mais avec si peu de succès que Marcellus meurt entre ses mains ; ce qui d'abord n'est pas exact. Marcellus n'est point mort à Rome, mais à Baïes où il était allé prendre les bains de mer ; ce qui n'a pas empêché nos biographes de maintenir leur accusation contre Livie et de soutenir qu'Antonius Musa, médecin de Livie, se serait entendu avec elle pour empoisonner Marcellus ; ceci encore, on le voit, n'a pas besoin d'être réfuté, puisque tout se réduit à une simple assertion. Mais il n'en sera pas de même pour les deux petits-fils d'Auguste, Caius et Lucius ; ici Tacite commence à émettre quelques soupçons

sur la part que Livie aurait pu prendre à la mort de ces deux jeunes Césars. L'empereur, dit Tacite, les avait déjà nommés princes de la jeunesse; on les avait même désignés consuls; mais Lucius en allant aux armées et Lucius en revenant blessé d'Arménie, furent enlevés par une mort que hâtèrent les destins, dit Tacite, ou le crime de leur belle-mère Livie (*Mort fato propera, vel novercæ Liviæ dolus*); on voit que Tacite ne se prononce pas, il s'en tient à cette alternative : ou la fatalité, ou le crime de Livie. Nos biographes, moins scrupuleux que Tacite, n'ont pas hésité; ici encore ils ont vu la main de Livie, voici comment ils expliquent les faits.

Il est vrai, disent-ils, que ces deux jeunes princes succombèrent loin de Rome, l'un à Marseille, l'autre en Asie ; mais Livie a pu avoir des agents qui se seront transportés sur les lieux, et puis voyez comment, suivant eux, les choses se passent : Lucius tombe malade à Marseille, sa maladie n'offre d'abord, il est vrai, aucune gravité, mais voilà que tout à coup des symptômes alarmants se produisent et le jeune prince expire; donc il a été empoisonné par Livie; même raisonnement pour Caius : celui-ci est blessé, mais sa blessure est légère, et puis voilà que tout à coup des accidents formidables se déclarent et il meurt; donc Caius a été empoisonné par Livie. Un de nos biographes, pour achever de convaincre ses lecteurs du crime de Livie, va un peu plus loin, il demande si l'on peut mourir d'une simple piqûre, car il ne voit pas autre chose dans la blessure du prince ; à cela nous répondrons : certainement on peut mourir d'une simple piqûre ; il n'est pas de chirurgien qui ne sache cela, et de même pour la maladie de Lucius, qui n'aurait été d'abord qu'une simple indisposition : oui, dirons-nous encore, une simple indisposition peut devenir rapidement mortelle, c'est là ce qui arrive tous les jours.

On en est vraiment à se demander comment de bons esprits ont pu se laisser aller à de semblables raisonnements; M. Des Vergers ne se déclare pas positivement convaincu de l'empoisonnement des deux jeunes princes; mais il paraît incliner vers cette opinion; il trouve qu'il y avait peut-être là un crime dont Auguste lui-même n'osait pas faire re-

chercher l'auteur, et il ajoute qu'à partir de ce moment Livie sembla marcher tête levée, imposant toutes ses volontés à l'Empereur, jusqu'à lui faire exiler le dernier de ses petits-fils, Agrppa Posthumus; mais nous reviendrons sur les causes qui avait forcé Auguste à éloigner de lui son petit-fils. M. Naudet est plus réservé que M. Des Vergers; ayant aussi à parler des deux jeunes Césars, il se borne à dire que Livie ne fut pas à l'abri du soupçon, ce qui est exact, et d'ailleurs conforme à la version de Tacite. Quant aux autres historiens de cette première époque, ils ne font pas même allusion à ces soupçons : ainsi Suétone nous dit tout simplement que Caïus et Lucius Césars furent enlevés dans l'espace de dix-huit mois, l'un en Lycie, l'autre à Marseille.

J'arrive maintenant à Posthumus. S'il fallait en croire les accusateurs de Livie, Posthumus Agrippa aurait été sa troisième victime; mais d'abord il est à remarquer que Suétone, d'accord en cela avec Tacite, nous dit qu'Auguste fut obligé de l'éloigner de la famille à cause de la bassesse de ses inclinations et de la férocité de son caractère (*ob ingenium sordidum, et ferox*), c'est précisément ce que dit Tacite (*Rudem sane bonarum arium et robore corpore stodidè ferocem*).

Livie cependant n'aurait encore fait que préluder à l'exécution d'un bien autre forfait. Après s'être ainsi successivement défait par le poison de Marcellus d'abord, neveu de l'Empereur, puis de ses deux petits-fils Caius et Lucius, toujours par le poison, puis enfin de Posthumus par l'exil, elle allait arriver jusqu'à l'Empereur lui-même afin de mettre l'empire entre les mains de Tibère. Je ne reviendrai pas sur ces premières accusations ; on vient de voir à quoi elles se réduisent; pour Marcellus, il aurait suffi à Livie de s'entendre avec le médecin Antonius Musa qui l'aurait empoisonné; pour Lucius et Caius, elle aurait eu des agents sur les lieux qui l'en auraient également débarrassée ; pour Posthumus, enfin dont elle aurait pu elle-même se défaire, puisqu'il était sur les lieux, c'est par l'exil qu'elle l'aurait éloigné ; mais tout n'est qu'invraisemblance dans ces assertions, il n'y a donc pas à s'y arrêter. Maintenant nous voici en face de

la grande question restée en litige depuis tant de siècles.

Auguste César, arrivé à sa soixante-seizième année, a-t-il été empoisonné par Livie, âgée elle-même de soixante-dix ans, ou bien a-t-il succombé à une mort dite naturelle dans les bras de sa vieille épouse ?

Nous allons d'abord entendre sur ce point ce qu'en dit le plus autorisé et le plus moral des historiens, c'est-à-dire Tacite.

Ici plus que jamais, on doit le prévoir, l'auteur des *Annales* croit devoir encore s'en tenir à de simples soupçons, mais cette fois les soupçons sont graves ; il ne s'agit point ici d'anecdotes, c'est un politique qui parle, qui expose d'abord les faits, puis explique ce qui a pu donner quelque consistance à ces rumeurs.

Tacite nous montre ensuite l'Empereur fléchissant sous le poids des années, affaibli par de fréquentes maladie et subjugué par Livie. C'est dans ces circonstances, dit-il, que l'Empereur tomba malade, et plus gravement que jamais ; quelques-uns soupçonnèrent tout aussitôt un crime de la part de Livie (*et quidam scelus uxoris suspectabant*). Tacite ne va donc pas encore au delà d'un soupçon ; mais je le répète, ce soupçon est grave : remarquons que, loin de chercher à l'affaiblir, l'historien va lui donner une nouvelle force en le motivant, ou pluôt en racontant ce qui avait pu le faire naître dans les esprits. Peu de mois auparavant, dit-il, Auguste après s'en être ouvert à quelques amis et n'étant accompagné que d'un seul témoin, Fabius Maximus, s'était fait conduire dans l'île de Planasia, pour y visiter son petit-fils, Posthumus Agrippa, qui s'y trouvait relégué. On sait que c'est encore un des méfaits qu'on reproche à Livie ; il faut dire que Tacite lui-même ne dissimule ce qui se disait à ce sujet; elle avait tellement subjugué le vieil Auguste, dit-il, qu'il avait ainsi jeté son unique petit-fils dans cette île (*senem Augustum devinxerat, adeo uti nepotem unicum in insulam Planasiam propavit jaceret*); mais nous savons que Tacite en donne pour motif le caractère indomptable de ce jeune prince, ce qui, après tout, pouvait justifier Livie.

Quoi qu'il en soit, l'historien nous dit que, dans cette

entrevue d'Auguste et de son petit-fils, des larmes coulèrent de part et d'autre, et que ces marques d'une mutuelle tendresse donnèrent à penser que le jeune prince pourrait bien être appelé à rentrer dans le palais de son aïeul. Fabius eut l'imprudence de s'en ouvrir à sa femme et celle-ci alla raconter le tout à Livie ; Auguste en fut informé et peu de jours après on apprit la mort de Fabius. Cette mort avait-elle été volontaire ? c'est encore là ce qui reste douteux ; mais lors de ses obsèques on entendit sa femme Marcie s'accuser en sanglotant d'avoir été elle-même la cause de la mort de Fabius.

Ainsi Tacite ne dissimule rien, il fait connaître toutes les rumeurs publiques, aussi bien celles qui pouvaient être à la charge de Livie que celles qui pouvait lui être favorables.

Voyons maintenant ce qu'il va nous dire sur la mort d'Auguste lui-même.

Tacite, dans le récit de cette mort, sera plus bref, plus concis que jamais, il lui suffira de dix lignes pour en rendre compte; il est vrai qu'il ne se permettra aucune digressiou, il se bornera à un simple énoncé des faits, restant toujours dans la même réserve : ainsi après le récit du voyage d'Auguste dans l'île de Plinasia et de son entrevue avec son petit-fils, il reprend en disant *ut cumque se ea res habuit*, c'est-à-dire de quelque manière que la chose se soit passée; car en cela encore il ne veut pas se prononcer ; mais vient ensuite l'incident politique qui lui ne laisse point de place au doute. Tibère, dit Tacite, venait à peine d'entrer en Illyrie, lorsqu'il fut tout à coup mandé par des lettres de sa mère ; si l'on en excepte Posthumus, Tibère, était le seul survivant de tous les héritiers de César Auguste; il arrive donc en toute hâte à Nole ; Auguste respirait-il encore, ou bien avait-il cessé de vivre? *Non satis conpertum est*. C'est là ce que l'historien ne saurait affirmer; car Livie, dit-il, avait entouré la maison de gardes vigilants qui en fermaient exactement toutes les issues, puis et pour gagner du temps, elle faisait publier de temps à autre des nouvelles rassurantes, et lorsqu'elle eut bien pris toutes ses mesures, on apprit en même temps qu'Auguste n'existait plus et que Tibère était empereur.

Qui ne reconnaît ici les paroles que Racine a mises dans la bouche d'Agrippine, lorsqu'après avoir empoisonné Claude, elle rappelle à Néron toutes les mesures qu'elle avait prises pour séquestrer le mourant et pour lui assurer l'empire? Ces beaux vers semblent une traduction de Tacite; voyez en effet ce qu'elle dit en parlant de Claude :

> Il voulut, mais trop tard, assembler ses amis,
> Ses gardes, son palais, son lit m'étaient soumis.
> . . . .
> De ses derniers moments je me rendis maîtresse :
> . . . .
> J'arrêtai de sa mort la nouvelle trop prompte;
> Par mes ordres trompeurs tout un peuple excité
> Du prince déjà mort demandait la santé.
> Enfin des légions l'entière obéissance
> Ayant de votre empire affermi la puissance,
> On vit Claude, et le peuple étonné de son sort
> Apprit en même temps votre règne et sa mort (1).

Mais si Racine s'est ainsi inspiré de Tacite, faut-il en conclure que suivant lui Livie aurait fait éprouver à Auguste le sort réservé à Claude? qu'il aurait été également empoisonné par sa femme? Nous ne le pensons pas. Racine était un grand artiste; il a vu dans ce passage de Tacite de belles couleurs et il en a usé pour son tableau, voilà tout; quant à Tacite, il a voulu tout simplement nous montrer par quelles mesures Livie avait assuré à Tibère son fils la succession d'Auguste; comment, et pourquoi elle avait ainsi laissé mourir celui-ci dans la solitude; mais tout cela sans aucun indice d'empoisonnement; Tacite l'avoue lui-même, *non satis compertum est*, dit-il; car sur ce point surtout il se borne à émettre des doutes.

Il ne faut pas oublier qu'il ne donne aucun détail sur la maladie de l'Empereur, sur la nature des accidents qu'il éprou-

(1) *Acribus namque custodiis domum et vias sepserat Livia; lætique interdum nuntii vulgabantur, donec provisis, quæ tempus monebat, simul excessisse Augustum et rerum potiri Neronem fama eadem tulit.*

vait, mais Suétone va y suppléer, il va nous dire quand et comment Auguste est tombé malade, puis il nous exposera les incidents de sa mort et tout ce qui s'est passé à cette heure suprême.

Cette dernière maladie avait commencé, dit Suétone, par un flux de ventre (*ex profluvio alvi*), ce qui ne l'empêcha pas de quitter Rome et de se mettre en voyage pour visiter tout le littoral de la Campanie et les îles adjacentes.

Remarquons bien cette circonstance dans la marche du mal : il est évident que pour peu qu'une diarrhée soit intense, elle oblige le malade non à garder la chambre, du moins à ne pas s'éloigner de sa demeure ; Auguste en éprouve si peu d'incommodité, qu'il va entreprendre un voyage d'agrément : il reste d'abord quatre jours à Caprée, libre de tout souci et d'une humeur charmante (*ad otium et ad omnem comitatem animo*). Singulier début en vérité pour un empoisonnement ! De là il se rend à Pouzoles; il est accueilli dans la baie par le joyeux équipage d'un navire venant d'Alexandrie, qui lui donne le spectacle de toutes sortes d'amusements, il le comble de largesses, et se livre ainsi à toute sa gaîté (*quâ ex re admodum exhilaratus*). Puis c'est une troupe de jeunes adolescents dont il se plaît à contempler les jeux; enfin, il ne se refuse aucune espèce de divertissement (*nullo denique genere hilaritatis abstinuit*).

Ce n'est pas tout : il jouit d'une telle liberté d'esprit qu'il se met à composer des vers, ou plutôt à en improviser ; il les récite à ses amis ; l'histoire en a conservé quelques-uns, il est bien entendu qu'on les trouve admirables (*optimos*) ; mais il rit et en plaisante tout le premier (*cachinnum sustulit atque in jocos effusus est.*)

On voit que, jusqu'ici, rien ne peut faire supposer même une tentative d'empoisonnement, mais attendez : après avoir ainsi parcouru le littoral de la Campanie, Auguste arrive à Naples : ici, son mal paraît s'aggraver; c'était toujours du côté des intestins qu'il souffrait, mais avec des variations, ce qui ne l'empêche pas encore d'assister aux jeux dits décennaux (*quanquam atùm infirmis intestinis morbo variante*). Mais enfin il se montre

tout à fait souffrant, ce qui le force de s'arrêter à Nole, et c'est là qu'il fait venir Tibère en toute hâte. Quels étaient les symptômes qui s'étaient alors déclarés? C'est ce que l'historien ne fait pas connaître; il se contente de dire que la maladie s'étant aggravée (*aggravata valetudine*), il eut un secret et long entretien avec Tibère, puis qu'il succomba sans plus vouloir s'occuper d'affaires.

Jules César, au rapport de Suétone, avait succombé à une mort telle qu'il l'avait toujours désirée, imprévue et rapide (*subitam celeremque*), et Suétone remarque qu'il en fut de même pour l'empereur Auguste; ce qu'il avait désiré avant tout pour lui et pour les siens (*sibi ac suis*), c'était de finir par une mort douce et facile, ce que les Grecs appelaient εὐθανασιαν; ce qu'il craignait avant tout c'était une mort douloureuse; ses vœux furent exaucés (*sortitus est exitum facilem et qualem semper optaverat*); c'est à peine si, avant de rendre le dernier soupir, il eut un moment de délire, et ici le texte latin est d'une précision et d'une élégance remarquables; nos modernes spiritualistes ne s'exprimeraient pas mieux. (*Unum omnino ante efflatam animam signum alienatæ mentis ostendit.*)

Mais tout cela, je le répète, ne paraît nullement propre à inspirer l'idée d'un empoisonnement de la part de Livie; non pas qu'il faille ajouter beaucoup de confiance aux dernières paroles qu'elle prêta à Auguste, à savoir que, mourant dans ses bras, il lui aurait dit: *Adieu, Livie, vivez et souvenez-vous de notre union!* Les épouses éplorées font dire aux mourants à peu près tout ce qu'elles veulent; et ceci était d'autant plus facile à Livie qu'elle avait éloigné tout le monde de la personne de l'Empereur, et que personne n'était là pour recueillir ses paroles.

J'en dirai autant de l'historiette fort ridicule et tout à fait invraisemblable que Suétone, en sa qualité de grand anecdotier, n'a eu garde de passer sous silence; et qui, depuis, a été copiée par tous les biographes, à savoir que l'Empereur, un peu avant de mourir, se serait tourné vers ses amis, et leur aurait demandé s'il ne leur semblait pas qu'il avait bien

joué son rôle dans cette comédie de la vie humaine (*percunctatus ecquid iis videretur mimum vitæ commodè transegisse*)? Nous n'hésitons pas à le dire : c'est ici ou jamais qu'il faut suivre le conseil de Voltaire à l'égard de Suétone, c'est-à-dire n'admettre ses anecdotes qu'après les avoir pesées dans la balance de la raison; et en effet quoi de plus invraisemblable, de plus absurde et de plus contraire aux habitudes et au caractère de César Auguste que celle-ci? Rappelons-nous en quels termes Dion Cassius parle de l'empereur et sous quel jour il nous le montre, lorsqu'il fut atteint d'une maladie que lui-même regardait comme mortelle, comment dans cette conviction il ne s'occupait que des soins de son empire; comment, ayant appelé près de lui les plus grands personnages, il ne les entretint que des affaires de l'État. Cette fois, nous savons qu'il a fait prévenir Tibère dans le dessein d'avoir avec lui une dernière conférence; et l'on prétend qu'il va se conduire comme un baladin !

Que l'on ait fait dire à peu près la même chose, quoique tout aussi gratuitement suivant nous, au fameux curé de Meudon, à Rabelais, cela se conçoit; à savoir qu'il aurait aussi interpellé ses amis à son lit de mort et se serait écrié : *Tirez le rideau, la farce est jouée!* Cela est tout aussi faux; mais, du moins, l'anecdote ne s'éloigne pas de tout ce qu'on raconte de la personne et des aventures de Rabelais; par exemple, de son prétendu testament : *Je dois beaucoup, je n'ai rien, je donne le reste aux pauvres*. Mais comment attribuer à César-Auguste de semblables pasquinades; à César arrivé au terme d'une longue et pénible carrière, ayant eu à lutter, pendant presque tout le cours de sa vie, contre des calamités sans cesse renaissantes et jusque dans le sein de sa propre famille ! comment se figurer que, arrivé à ce moment suprême, il ait pris les allures d'un comédien et qu'il ait ainsi menti à toute sa vie! mais il est inutile d'insister sur ce point. Revenons à une question bien autrement sérieuse, c'est-à-dire à ce prétendu empoisonnement d'Auguste. Remarquons toutefois, avant de quitter Suétone, que cet historien en définitive n'a pas dit un mot de l'accusation portée contre Livie, et du prétendu crime

si évident pour d'autres, il n'élève pas même un soupçon; il s'agit pour lui d'une mort toute naturelle : l'empereur est d'abord pris d'un simple cours de ventre qui ne l'empêche pas de se mettre en route; il fait un voyage d'agrément; puis il arrive à Naples, il est un peu plus souffrant, il pousse néanmoins jusqu'à Nole; mais, arrivé là, le mal prend plus de gravité : il est obligé de garder le lit, il sent lui-même que sa fin approche, il met ordre à ses affaires, puis il meurt dans les bras de Livie qui l'avait accompagnée.

Voilà tout; et notez que Suétone n'est pas un historien scrupuleux, je dirai même qu'il recherche les scènes à effet, qu'elles soient criminelles ou simplement scandaleuses. Rien ne l'arrête; s'il avait eu quelque crime à faire connaître, ou seulement comme Tacite à faire soupçonner, il n'aurait pas hésité. Sa déposition doit donc être considérée comme étant de tout point à la décharge de Livie.

Voyons maintenant quelle sera la déposition de Dion Cassius; nous pouvons le dire d'avance, il va plus loin à ce sujet que Tacite, mais toujours sous réserve et toujours sans garantir la réalité de ce qu'il avance; il entrera dans quelques détails sur l'empoisonnement qui, disait-on, avait été commis par Livie; il rapportera même ce qu'on racontait du mode d'empoisonnement et comment l'agent toxique aurait été administré, mais je le répète, il n'affirmera absolument rien; Auguste, dit-il, tomba malade à Nole et mourut; on se mit tout aussitôt à faire toutes sortes de suppositions sur la cause de sa mort, et puis, comme que Tacite, il se met à raconter la visite faite par Auguste à son petit-fils Posthumus; visite faite dans le plus grand secret (κρυφα); il donne, il est vrai, cette visite comme ayant pu déterminer Livie à commettre ce crime, en lui inspirant la crainte de voir Auguste appeler son petit-fils au pouvoir suprême de préférence à son gendre Tibère; mais ceci n'est nullement donné comme positif par Dion Cassius, car il a soin d'ajouter *à ce qu'on dit* (ως ασι).

Voyons maintenant comment Livie s'y serait prise pour empoisonner Auguste : Auguste, *à ce qu'on dit*, avait coutume de manger des figues qu'il cueillait de sa main sur l'arbre

même (1). Livie aurait eu l'idée d'enduire de poison les figues qu'il allait ainsi manger, tandis qu'elle en même temps mangerait celles qui n'étaient pas empoisonnées. Voilà certainement qui se particularise ; mais Dion Cassius, après avoir dit qu'Auguste tomba malade, ajoute tout aussitôt *soit de cela, soit de toute autre chose* (2).

Ceci, on le voit, est dit comme en passant. Dion, qui paraît n'y attacher aucune importance, revient tout aussitôt à des considérations politiques, de sorte que lui-même paraît n'attacher aucune valeur à cette nouvelle explication. Voyez ensuite comment les choses se seraient passées : Auguste avait coutume de manger des figues ; cette fois il est incommodé après en avoir mangé avec Livie ; il peut avoir eu tout simplement une diarrhée, ce qui arrive souvent dans les contrées où l'on fait usage de figues fraîches ; et c'est bien des jours après avoir mangé ces figues, après le flux de ventre mentionné par Suétone, qu'il est pris d'accidents graves ; maintenant ces figues, dit-on, avaient été enduites de poison par Livie, et Auguste les aurait mangées sans s'en apercevoir ; rien ne pouvait donc déceler cet enduit ? la surface, la coloration, le goût, enfin la saveur, rien n'avait donc été altéré ; Livie cependant faisait un choix ; comment reconnaissait-elle celles qu'elle avait préparées, pour son confiant époux, et celles restées intactes et saines, pour en faire usage elle-même, et sans avoir sans doute à les regarder de trop près pour ne pas exciter de soupçon ?

Ainsi, je le répète, il faut supposer que les figues empoisonnées étaient en tout semblables à celles qui ne l'étaient pas, en tout semblables, dis-je, car ce n'était pas dans le tumulte d'un festin, dans un banquet que l'empereur devait les prendre et les manger, c'était en plein jour, à ciel découvert, dans un jardin, et en simple tête à tête avec sa femme ; que si à cela vous joignez ce qui aurait dû résulter du mode d'action

(1) Σῦκάτινα έπὶ δένδροὶς ἔτ'έπόντά ἀφ ὧν ὁ Αὔγυστες αὐτο χειριᾳ συκάζειν εἰώτει.

(2) Εἴτ ούν ἐκ τούτου εἴτε καὶ ἄλλως ἀῤῥωστησας.

de ces figues ainsi préparées, vous vous trouvez ici devant une absence complète de toute espèce de symptômes d'empoisonnement; et d'abord la mort n'aurait eu lieu qu'assez longtemps après ce prétendu empoisonnement; et alors c'eût été ce qu'on appelle un empoisonnement lent; mais pour qu'il y ait empoisonnement lent, il faut, quelle que soit la substance employée, qu'elle soit administrée à petites doses; or, dans le mode d'empoisonnement qu'on rapporte ici, c'est ce qu'on ne peut pas admettre : des figues ne se donnent pas à petites doses. Ce n'est pas tout, comme je viens de le dire, tout empoisonnement a ses symptômes propres en raison du genre de poison administré ; tantôt des douleurs atroces, tantôt des convulsions, des évacuations par le haut ou par le bas; du coma, du délire, etc., etc. Or ici rien de semblable; on parle vers la fin du voyage entrepris par Auguste, de douleurs intestinales, plus ou moins vives, et rien de plus; il faut donc éloigner l'idée d'un empoisonnement quelconque, et surtout d'un empoisonnement amené par l'ingestion de figues enduites d'un prétendu toxique ; les historiens, du reste, et par là je veux parler des contemporains, paraissent eux-mêmes en avoir jugé ainsi, c'est une question secondaire pour eux ; pour Tacite, ce sont les destinées de l'empire qui le préoccupent avant tout; il voit dans l'avenir, comme successeur d'Auguste, un prince pour qui déjà le séjour de Rhodes n'est qu'un premier exercice de vengeance, de dissimulation, et de débauches secrètes. S'il parle de Livie, c'est pour montrer en elle tous les caprices dominateurs de son sexe : il faudra donc, dit-il, ramper sous une femme et sous deux enfants qui pèseront sur la république en attendant qu'ils la déchirent. Quant à Suétone, ce ne sont point ces pensées qui le préoccupent lorsqu'il en arrive à raconter la mort d'Auguste, il ne croit pas le moins du monde Livie coupable de sa mort; loin de là, il vous dira comment les deux époux se prodiguaient de mutuelles tendresses, puis arrivent les historiettes en vogue de son temps, comme quoi Auguste se fit apporter un miroir et se fit peigner les cheveux pour se donner meilleur air. Dion Cassius, qui est à la fois un écrivain

politique, ou du moins un aspirant à ce titre, et un conteur d'histoires; crédule par-dessus tout, il tient à ne rien omettre; lui aussi mentionne l'anecdote de la vie humaine considérée par Auguste comme une comédie, et c'est à lui qu'on doit l'histoire des figues empoisonnées, qu'il donne du reste pour ce qu'elle vaut. Mais ce qu'il veut surtout bien faire connaître, c'est l'enchaînement des présages qui annoncèrent la mort de César Auguste; pour lui c'est une croyance profonde; toutefois il n'épargne pas les réflexions politiques, en ce qui concerne Livie, non pas qu'il la regarde comme coupable, pour lui c'est une ambitieuse; et si dit-il, elle cacha d'abord la mort d'Auguste, c'était pour donner à Tibère le temps d'arriver et de s'emparer du pouvoir.

Ainsi voilà à quoi se réduisent les témoignages de l'antiquité sur le prétendu empoisonnement de l'empereur Auguste par Livie. Les uns n'en parlent même pas, les autres n'émettent que des doutes, les autres enfin se bornent à mentionner des suppositions invraisemblables.

Que si maintenant nous passons aux biographes modernes, nous verrons que les uns ont eu la louable ambition d'être en cela des peintres d'histoire et des écrivains sérieux; les autres n'ont été que des portraitistes, comme on le dit dans nos ateliers ou plutôt encore de simples fantaisistes, inspirés par leurs passions; et, si nous nous reportons aux faits, nous verrons qu'ils les ont arrangés de manière à les accommoder à leurs idées sans aucun souci de la vérité. Mais ceux qui, puisant aux bonnes sources, ceux-là s'étant attachés à distinguer le vrai du faux, n'ont pas admis ce prétendu crime de Livie. Ainsi, M. Des Vergers n'a tenu aucun compte des soupçons soulevés sur elle; il se borne à dire que l'Empereur voyageait alors en Campanie et qu'il fut obligé de s'arrêter à Nole par suite des progrès rapides d'un mal dont il avait senti les premières atteintes à son départ de Rome; puis il finit par dire que c'était une dyssenterie qui bientôt ne laissa plus d'espoir de guérison.

D'un autre côté, M. Naudet, dans son intéressante biographie de Livie, se pose aussi la question de l'empoi-

sonnement de l'empereur; mais il en nie positivement la réalité; ce n'est pas qu'il cherche à flatter Livie, il l'accuse au contraire d'une ambition insatiable, il reproduit tout ce qu'ont dit à ce sujet les historiens, il la croit capable de tout, à l'exception d'un crime dont on l'accuse. Je ne reprocherai qu'une chose à M. Naudet, c'est d'avoir fait à la version de l'empoisonnement une objection qui n'a aucune espèce de valeur, et qu'on pourrait considérer comme puérile; doit-on croire, dit-il, que le poison ait hâté la fin d'Auguste à soixante-seize ans? Et à cette question, il répond: c'est là ce que les derniers adieux d'Auguste à Livie ne permettent pas de supposer, puisque lui-même n'en eut point la pensée!

M. Naudet, je suis obligé de le dire, est ici de trop bonne composition. Qu'importe qu'Auguste n'en eût pas la pensée? On peut très-bien mourir empoisonné sans en avoir le moindre soupçon, et il faut convenir que si Livie n'avait eu pour sa justification que des raisons de cette force, sa cause serait bien près d'être perdue. Nous avons vu qu'heureusement pour elle il n'en est pas ainsi; nous ne reviendrons pas sur tout ce que nous avons dit à ce sujet: c'est une cause maintenant bien entendue pour nous, et nous le disons hautedevant le tribunal de l'histoire, comme nous le dirions devant une cour d'assises: Non, en notre âme et conscience, *Livie n'est pas coupable!*

Après cette déclaration, nous devrions poser la plume, mais il est un rapprochement que maintenant nous tenons à faire et qui sera l'objet d'une sorte d'appendice à nos recherches.

Les deux biographes qui, de nos jours, se sont plus particulièrement occupés de l'empereur Auguste et de Livie, c'est-à-dire MM. Des Vergers et Naudet, se sont plu à comparer Livie à madame de Maintenon, et Louis XIV à l'empereur Auguste; il y a là, en effet, des analogies frappantes, mais surtout lorsque l'on considère ces deux princes dans les dernières années de leur règne. La retraite du grand roi, dit M. Des Vergers, a été plus austère et plus sombre que celle d'Auguste; mais, du reste, même soumission à l'influence

d'une femme, même rigueur du sort qui frappe autour d'eux les princes de leur maison.

C'est là, en effet, qu'il faut chercher les saisissantes analogies qui ont marqué la fin de ces deux grandes époques; c'est dans la persistance de cette fatalité qui frappe coup sur coup les héritiers d'Auguste et de Louis XIV, et ces bruits d'empoisonnement qui se reproduisirent à chacune de ces catastrophes. Nous les avons fait suffisamment connaître pour l'époque de l'empereur Auguste, entrons dans quelques détails pour celle de Louis XIV, comme terme de comparaison.

Le premier prince qui se trouve frappé dans la famille de César-Auguste, c'est le fils de sa sœur Octavie, c'est Marcellus l'espoir de la patrie. Pour la dynastie de Louis XIV c'est le grand Dauphin, celui que l'on appelait Monseigneur, qui va marcher en tête de ce funèbre cortége.

La mort du grand Dauphin, comme celle de Marcellus, est restée inexpliquée dans ses causes comme dans sa nature; la supposition d'un agent toxique n'a pas été positivement articulée, mais on a recouru à des explications qui n'en sont pas moins parfaitement absurdes. Ainsi on raconte que le prince rencontra dans un chemin creux, au milieu de la campagne, un prêtre qui allait porter le viatique à un malade: notez que ce prêtre ne sortait pas de chez le malade, mais qu'il y allait; le prince met pied à terre un moment pour adorer Dieu à genoux, et demande au prêtre quel était le malade qu'il va visiter : il apprend que ce malade est atteint de la petite vérole; or, le prince n'avait eu qu'une varioloïde dans son enfance, le voilà cependant vivement impressionné et, le soir, il dit à Boudin, son premier médecin, qu'il craint bien d'avoir contracté la petite vérole. Le lendemain il est pris de faiblesse et Boudin le fait mettre au lit. Le jour suivant, l'état du prince devient plus grave, mais personne ne peut dire quelle est sa maladie. Les médecins, ne sachant à quoi s'en tenir, en sont à souhaiter qu'il ait la petite vérole. Fagon était l'oracle de la cour, tout le monde l'interroge; il avait d'abord déclaré que l'état

du prince était bon, il soutenait que les choses allaient pour le mieux et même au delà de ses espérances.

Ainsi tout est mystère dans cette maladie, même pour les médecins : eux aussi prétendaient que tout allait pour le mieux; mais encore quelques heures, et ils vont pousser des cris d'alarme. Boudin, malgré son assurance, avait proposé à Fagon d'envoyer chercher des médecins de Paris, attendu, disait-il, qu'un médecin de cour ne voit jamais une maladie de *venin*. Qu'entendait-il par là? Était-ce la petite vérole qu'il voulait désigner? Dans tous les cas, c'était un aveu d'ignorance. Mais Fagon se mit en colère et tout le monde, dit Saint-Simon, tremblait devant Fagon. Cependant l'état du malade empirait d'heure en heure. Le roi soupait, on le laissa manger tranquille; mais, lorsqu'il sortit de table, il pensa tomber à la renverse quand, tout à coup, Fagon se présentant à la porte, lui cria tout troublé que tout était perdu !

Voilà quels sont, pour cette première catastrophe, à peu près les seuls renseignements qu'on trouve dans les mémoires du temps; la médecine, on le voit, y joue déjà un assez triste rôle. Ces grands praticiens y font eux-mêmes aveu d'ignorance sur la nature du mal, et que penser des remèdes qu'ils proposent ? Mais du moins on n'accuse encore personne; aucun soupçon d'empoisonnement ne s'élève sur les entours du prince. Au temps de Marcellus, on s'en était pris à la fatalité, il n'en sera pas de même pour les décès qui vont suivre. Après la mort de Marcellus, l'histoire a dû enregistrer presque coup sur coup celle des deux jeunes princes, petits-fils de l'empereur Auguste, Lucius et Caius Agrippa. L'histoire moderne a dû semblablement enregistrer la mort des deux petits-fils de Louis XIV, du duc de Bourgogne d'abord, puis du duc de Berry; mais le décès de ces deux princes avait été précédé de celui de la Dauphine, épouse du duc de Bourgogne, et cette fois la cour de Louis XIV avait été frappée d'une profonde terreur.

La mort du grand Dauphin, quoique restée parfaitement inexplicable, n'avait donné lieu à aucune interprétation sinistre; aucun bruit d'empoisonnement n'avait circulé;

mais cette fois il ne va plus en être de même : le 18 janvier 1712, la jeune Dauphine se met au lit très-souffrante, elle n'avait encore qu'une fluxion de la face; mais, presque aussitôt elle est prise d'un violent frisson; le 20, cette fluxion est moins considérable, mais une fièvre intense se déclare et dure toute la nuit. Deux jours après, vers six heures du soir, il lui prend une douleur atroce au-dessous de la tempe, douleur qui devient intolérable et qui dure sans relâche pendant deux jours; elle tombe ensuite dans un profond assoupissement; le soir, le mal reprend et il y a un redoublement de fièvre considérable, la nuit est très-mauvaise : la nuit suivante nouveau redoublement, et toute la journée se passe, est-il dit, en symptômes plus fâcheux les uns que les autres. En plusieurs régions du corps des taches livides et comme violacées s'étaient montrées, on n'y avait attaché que peu d'attention, et la malade expire vers six heures du soir. Voilà l'historique de la maladie; voyons maintenant quelle a été la conduite des médecins en ces circonstances; qu'ont-ils dit? qu'ont-ils fait? Ici encore ils ne savent à quelle maladie ils ont affaire : en face de ce frisson initial, de cette fièvre intense, de ces redoublements qui reviennent à des intervalles distincts, de ces pétéchies qui couvrent le corps, il ne vient à l'esprit d'aucun d'eux que cette pauvre princesse pourrait bien être prise d'une fièvre intermittente pernicieuse ou de cette espèce de fièvre déjà connue sous le nom de *pétéchiale;* la science cependant était fixée sur ce point : les observations faites par Apinus en 1694 et 1695 à Hinspruch, avaient montré ce qu'il y a de fâcheux dans cette apparition de taches pétéchiales dans le cours des fièvres pernicieuses intermittentes; mais ces glorieux médecins de cour n'étaient pas hommes à tenir compte d'observations aussi récentes, c'était dans Hippocrate et dans Galien qu'ils allaient chercher leurs inspirations; aussi personne ne s'avisa de proposer l'écorce précieuse qu'on venait de découvrir, c'est-à-dire le quinquina. On commença par pratiquer deux saignées du bras, puis on eut recours à l'émétique, ce qui ne procura aucune espèce de soulagement.

Alors que fait-on? on provoque une consultation de sept médecins, les uns de la cour, les autres de Paris; or les uns comme les autres, pleins de respect pour les anciens, opinèrent tous d'une voix, disent les mémoires du temps, pour la saignée du pied; et, comme c'étaient des gens prudents, ils recommandèrent de pratiquer cette saignée avant le redoublement, et par surcroît de précautions ils ajoutèrent que dans le cas où elle n'aurait pas le succès qu'on en attendait on reviendrait à l'émétique.

Tout cela fut fidèlement exécuté ; la saignée du pied est pratiquée à sept heures du soir, la nuit n'est pas moins cruelle, l'émétique est donné à neuf heures du matin et toujours sans succès.

Voilà quel fut le traitement déplorable employé par les médecins les plus éminents de l'époque. Et comment auraient-ils pu en formuler un autre? aucun d'eux n'avait pu déduire des faits observés un diagnostic quelconque, et ils ne s'en défendaient pas : ils avouaient en cela leur profonde incapacité, à commencer par Boudin, premier médecin de la Dauphine; c'était, il est vrai, au rapport de Voltaire, un homme de plaisir, hardi et ignorant, que Saint-Simon trouvait Boudin de figure comme de nom. Or, comme ce Boudin ne reculait devant rien, il en vint à s'écrier et à plusieurs reprises : *Nous n'entendons rien à de pareilles maladies*. C'était un étrange aveu; mais que vont-ils faire pour ne pas être taxés d'ignorance? La supposition d'un *venin* ne leur suffisait plus; restait un moyen, odieux à la vérité, emprunté à la calomnie, mais qui devait jusqu'à un certain point justifier ces médecins, puisque, grâce à lui, ils allaient faire cause commune avec des personnages puissants.

La mort du duc de Bourgogne allait faire naître non pas seulement des soupçons, mais de véritables accusations aussi bien en ce qui concerne sa mort à lui que celle de sa jeune épouse. Cette malheureuse parole des médecins : *Nous n'entendons rien à de pareilles maladies*, allait servir merveilleusement ceux qui, en haine d'un prince placé tout près du trône, avaient résolu de le charger de tous ces mé-

faits. Le poison seul, suivant eux, pouvait expliquer ces étranges symptômes et ces morts foudroyantes; et alors la calomnie allait prendre les proportions les plus étendues et les plus effrayantes : c'était très peu de jours après la mort de la Dauphine, le duc de Bourgogne se sent très-mal et déjà son esprit est frappé; il dit à Boudin qu'il ne s'en relèvera pas. Le lendemain, le surlendemain, il se sent plus mal encore.

Comme premier effet de la maladie, on raconte que le prince se sentait comme dévoré par un feu intérieur, auquel la fièvre ne répond pas à l'extérieur; on ajoute que le pouls était enfoncé, fort extraordinaire et qu'il était très-menaçant; toutes choses qui ne se comprennent pas. Le jour suivant le pouls paraît encore plus mauvais et, de plus, on le déclare trompeur; et tout cela sans dire en quoi ce pouls est plus mauvais et pourquoi il est trompeur. Mais enfin voici un symptôme un peu plus positif : on signale des taches livides sur tout le corps, et les médecins de cour les trouvent en tout semblables à celles qui s'étaient montrées sur le corps de la Dauphine. Mais les douleurs n'en persistent pas moins; elles semblent comme produites par un feu dévorant, puis la tête se prend et le prince meurt tout à coup.

On serait tenté, en vérité, de s'écrier avec Boudin qu'on ne devait rien comprendre à cette maladie, si l'on s'en rapportait à ce peu de renseignements; mais plus les choses semblaient extraordinaires, inouïes, effrayantes, plus elles servaient les projets de ceux qui croyaient ou qui du moins voulaient faire croire à un empoisonnement.

Louis XIV, très-disposé à partager cette idée, avait donné les ordres les plus précis pour que l'ouverture du corps fût soigneusement pratiquée; mais en quoi et comment ces médecins de cour pouvaient-ils y trouver quelques notions propres à les éclairer? Il n'y avait parmi eux qu'un seul homme fort de sa propre expérience et en même temps d'une loyauté à toute épreuve, c'était le chirurgien Maréchal; lui seul avait son franc parler à la cour : il voulut bien se charger de pratiquer l'ouverture; on ne dit pas combien de

temps après la mort ni quelle était alors la température. Mais on était bien résolu à trouver tout extraordinaire : aussi, disent les mémoires du temps, on fut tout d'abord épouvanté. Tous reculèrent d'effroi ! Et pourquoi cela ? Tout simplement parce que les organes semblaient comme ramollis et d'une diffluence remarquable ! et cela, ajoute-t-on, à l'exception du cerveau et des annexes qui étaient intactes. On alla tout aussitôt raconter ces épouvantables détails au roi et à madame de Maintenon. On leur raconta comme quoi tout était en bouillie, comme quoi le cœur présenté par le duc d'Aumont n'avait plus de consistance, comme quoi tout le sang était dissous et l'odeur infecte.

C'était là beaucoup plus qu'il n'en fallait pour troubler toutes les têtes, aussi nos médecins n'hésitèrent pas à déclarer que tout cela était le plus violent effet d'un poison très-subtil qui avait ainsi consumé tout l'intérieur du corps.

Il était cependant, je viens de le dire, un homme d'honneur et de bon sens qui protestait contre toutes ces énormités, c'était Maréchal; il tenait tête à cette troupe effarée et cela en dépit de Fagon et de Boudin.

Mais le coup était porté, non-seulement on prétendait avoir sous les yeux le corps du délit, mais encore on avait trouvé le coupable ; de l'avis de tout ce monde, l'empoisonneur n'était autre que le propre neveu du roi, le duc d'Orléans. Maréchal se récriait en vain contre cette accusation, et sur quoi se fondait cette supposition ? Sur quoi reposaient les preuves de sa culpabilité ? Au temps de l'empereur Auguste, on prétendait que Livie, pour préparer le chemin du trône à son fils, n'avait eu que trois ou quatre princes à faire disparaître ; or, le duc d'Orléans pour s'ouvrir à lui-même le chemin du trône, n'avait également qu'à écarter les jeunes princes issus de Louis XIV et pour cela il avait un laboratoire, il étudiait la chimie, donc lui seul, dit Voltaire, avait pu empoisonner d'abord l'héritier du trône, puis la jeune Dauphine, puis son époux, pour devenir à son tour héritier du trône, sauf à faire ensuite éprouver le même sort au duc de Berry,

sans oublier le petit duc de Bretagne ; c'était là pour tous, ajoute Voltaire, des preuves sans réplique.

Il ne me reste plus que quelques mots à dire sur le jeune frère du duc de Bourgogne, c'est-à-dire sur le duc de Berry; les médecins de cour vont encore jouer ici un assez triste rôle.

Le duc de Berry est pris de fièvre, un jour de médecine du roi, car le roi avait ses jours de médecine périodique, cette fièvre dura toute la nuit; il essaye de se lever le lendemain, mais il est saisi d'un grand frisson qui l'oblige de se remettre au lit et alors il est saigné. Pourquoi saigné? on ne le dit pas, mais on assure que le sang est trouvé très-mauvais, sans dire encore pourquoi ; seulement les médecins déclarent que cette maladie est de nature à leur faire désirer que c'en soit une de *venin*. Singulier diagnostic en vérité, qui, au lieu de nous faire connaître le genre de maladie que vous avez sous les yeux, vous dit quelle est celle qu'il serait désirable que vous ayez ! Et l'on écoutait sérieusement ces explications! Mais maintenant voici une bien autre chose ; le jeune duc est pris de vomissements, les matières vomies sont toutes noires : les uns déclarent que c'est du sang, les autres se rejettent sur du chocolat, le prince en avait pris le dimanche. Le mardi suivant, nouvelle saignée du pied, dès sept heures du matin, pris deux fois de l'émétique, puis une dose de manne; la nuit suivante n'en est pas moins cruelle, et cependant le duc de Berry avait encore été saigné du pied; on propose alors au roi de faire venir Chirac; le roi refuse pour une singulière raison, c'est que tous les médecins étant d'accord entre eux, Chirac serait peut-être d'un avis différent, et alors cela ne ferait que les embarrasser! Ce même jour, le jeune duc est de nouveau saigné du bras ; il y a encore des vomissements, on croit y reconnaître du sang et l'on donne de l'eau de Rabel, hélas! le tout en vain ; le prince expire le vendredi, à l'âge de vingt-huit ans.

Il s'agit maintenant de rendre compte de sa mort ; il y avait une version assez naturelle; le prince lui-même attribuait ses vomissements de sang à une chute de cheval qu'il avait

faite à la chasse ; étant tombé sur le pommeau de la selle, il n'avait pas osé s'en ouvrir au roi, par timidité ; mais à partir de ce moment, disait-on, il n'avait cessé de cracher du sang ; mais cette fois, encore, si l'on en croit les mémoires du temps, il y avait d'autres ressorts qu'on voulait faire jouer, et on les avait trop maniés en d'autres temps, dit Saint-Simon, pour les trouver rouillés. On s'en était trop bien servi à la mort des deux Dauphins et de la Dauphine pour ne pas les remettre en pratique. Le duc de Berry fut donc compris au nombre des princes empoisonnés.

Tout cela cependant était faux. Ces princes n'avaient pas plus été empoisonnés que les petits-fils de l'empereur Auguste et qu'Auguste lui-même. Voltaire a été ici, comme toujours, l'apôtre de la raison et du bon sens. En certains temps malheureux, disait-il, il suffirait de quelques histoires mensongères pour éterniser les soupçons les plus affreux, si des hommes instruits et probes ne prenaient soin de les réfuter ; Voltaire a été un de ces hommes pour le siècle de Louis XIV, et longtemps avant la publication des mémoires de Saint-Simon, il eut le courage de disculper en cela le duc d'Orléans. Mais il n'en a pas été de même pour le siècle d'Auguste, l'histoire attend encore un de ces hommes amis de la vérité ; les soupçons qu'éternisent des relations mensongères planent encore sur la mémoire de Livie ; bien plus, des hommes passionnés ont transformé ce qui n'était que soupçons en affirmations positives ; nous avons vu que Livie, pour eux, n'était arrivée à la personne d'Auguste qu'après avoir accompli sept ou huit empoisonnements ; et en cela, ils se donnent comme beaucoup mieux instruits que les hommes qui vivaient en ces temps reculés.

Mais, prenons garde, les passions politiques qui nous agitent ne sont peut-être pas étrangères à ces appréciations rétrospectives ; c'est l'empereur Auguste bien plus que Livie qu'on a voulu prendre ici à parti ; son prétendu empoisonnement n'aurait été suivant ses détracteurs que la juste punition des crimes de toute sa vie, l'histoire nous le montre, surtout dans les dernières années, toujours et par-

tout dominé par l'idée de l'unité du pouvoir, unité qu'il regardait comme le seul refuge de la société romaine. De là peut-être toutes les accusations contre lesquelles nous avons cru devoir nous élever, tout en restant, autant que possible, dans l'ordre des faits qui relèvent de la science, et c'est peut-être cela qui nous a permis de nous tenir en dehors de toutes ces passions. Nous nous estimerons heureux, du reste, si, en suivant cette voie, nous avons pu, pour notre part, dissiper quelques erreurs et rétablir quelques vérités.

Paris. — Imprimerie de E. Martinet, rue Mignon, 2.

ERRATA.

Page 4, ligne 19, au lieu de *olii*, lisez *otii*

17, ligne 14, au lieu de *œstur*, lisez *œstum*

17, ligne 37, au lieu de *salubrium*, lisez *salubrem*

19, ligne 25, *au lieu de* figures, *lisez* figues

20, ligne 25, *au lieu de* reprendrait, *lisez* reprenait

21, ligne 17, au lieu de *refutavi*, lisez *refutavit*

21, ligne 24, au lieu de *prœtentis a posterœ*, lisez *presentis ac posterœ*

23, ligne 12, au lieu de *unicc a perseverantor*, lisez *uniee ac perseveranter*

28, ligne 4, *au lieu de* Agrppa, *lisez* Agrippa

28, ligne 5, *au lieu de* avait forcé, *lisez* avaient forcé

28, ligne 21, au lieu de *arium*, lisez *artium*

28, ligne 21, au lieu de *stodida*, lisez *stolide*

29, ligne 15, *au lieu de* maladie, *lisez* maladies

29, ligne 33, au lieu de *propavit jaceret*, lisez *projiceret*

30, ligne 13, *au lieu de* pouvait, *lisez* pouvaient

30, ligne 21, *au lieu de* Plinasia, *lisez* Planasia

30, ligne 31, au lieu de *conpertum*, lisez *compertum*

32, ligne 37, au lieu de *quamquam atum infirmis*, lisez *quanquam infirmis*

33, lignc 14, au lieu de εὐθανσιαν, lisez εὐθανασίαν

35, ligne 27, *au lieu de* comme que Tacite, *lisez* comme Tacite

36, ligne 35, au lieu de ειωτει, lisez εἴωθει

42, ligne 27, *au lieu de* Apinus, *lisez* Alpinus

42, ligne 28, *au lieu de* Hinspruch, *lisez* Inspruch

46, ligne 24, *au lieu de* pris, *lisez* puis

BERNARD. **Leçons de physiologie expérimentale appliquée à la médecine**, faites au Collége de France, par CL. BERNARD, sénateur, membre de l'Institut de France (Académie des sciences et Académie française), professeur au Collége de France, professeur de physiologie générale au Muséum d'histoire naturelle. Paris, 1855-1856, 2 vol. in-8, avec fig. 14 fr.

BERNARD (CL.). **Leçons sur les effets des substances toxiques et médicamenteuses.** Paris, 1857, 1 vol. in-8, avec fig. 7 fr.

BERNARD (CL.). **Leçons sur la physiologie et la pathologie du système nerveux.** Paris, 1858, 2 vol. in-8, avec fig. 14 fr.

BERNARD (CL.). **Leçons sur les propriétés physiologiques et les altérations pathologiques des liquides de l'organisme.** Paris, 1859, 2 vol. in-8, avec 32 fig. 14 fr.

BERNARD (CL.). **Introduction à l'étude de la médecine expérimentale.** Paris, 1865, in-8, 400 pages. 7 fr.

BERNARD (CL.). **Leçons de pathologie expérimentale**, professées en 1859-1860. Paris, 1870, 1 vol. in-8 de 400 p. avec fig.

BLANCHARD (E.). **Les poissons des eaux douces de la France.** Anatomie, Physiologie, Description des espèces, Mœurs, Instincts, Industrie, Commerce, Ressources alimentaires, Pisciculture, Législation concernant la pêche, par Emile BLANCHARD, professeur au Muséum d'histoire naturelle. Paris, 1866, 1 vol. gr. in-8 de 800 p., avec 151 fig. 20 fr.

COLIN. **Traité de physiologie comparée des animaux**, par G. COLIN, professeur à l'École vétérinaire d'Alfort, membre de l'Académie de médecine. 2e *édition*. Paris, 1870, 2 vol. in-8, avec 150 fig.

DUCHENNE (G. B.). **Physiologie des mouvements**, démontrée à l'aide de l'expérimentation électrique et de l'observation clinique. Paris, 1867, 1 vol. in-8 de XVI-872 pages, avec 101 fig. 14 fr.

FLOURENS. **Mémoires d'anatomie et de physiologie comparées**, contenant des recherches sur: 1° les lois de la symétrie; 2° le mécanisme de la rumination; 3° le mécanisme de la respiration des poissons; 4° les rapports des extrémités antérieures et postérieures dans l'homme, les quadrupèdes et les oiseaux. Paris, 1844, gr. in-4, avec 8 pl. gravées et col. (18 fr.). 9 fr.

LORAIN. **Etudes de médecine clinique** et de physiologie pathologique. **Le Choléra** observé à l'hôpital Saint-Antoine, par P. LORAIN, professeur agrégé de la Faculté de médecine de Paris, médecin de l'hôpital Saint-Antoine. *Ouvrage couronné par l'Institut (Académie des sciences)*. Paris, 1868, 1 vol. in-8 de 220 pages, avec figures coloriées. 7 fr.

LORAIN. **Etudes de médecine clinique**, faites à l'aide de la méthode graphique et des appareils enregistreurs. LE POULS. Paris, 1870, 1 vol. gr. in-8 raisin avec 450 gravures.

MULLER. **Manuel de physiologie**, par J. MULLER, professeur de l'Université de Berlin, etc.; traduit par A. J. L. JOURDAN. 2e *édit.*, par E. LITTRÉ. Paris, 1851, 2 vol. gr. in-8 de chacun 800 pages, avec 320 fig. 20 fr.

VIRCHOW (R.). **La Pathologie cellulaire** basée sur l'étude physiologique et pathologique des tissus. Traduction française, par P. PICARD, revue et corrigée par l'auteur. 3e *édition*. Paris, 1868, 1 vol. in-8 de XXVIII-417 p. avec 144 fig. 8 fr.

Paris — Imprimerie de E. MARTINET, rue Mignon, 2.